VOLUME XIX — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 3 FEVRIER 1932 — NUMERO 36

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Canada $2.00
Etats-Unis $2.56
Europe $3.00

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

LES TROUPES JAPONAISES OCCUPENT LA PARTIE CHINOISE DE SHANGHAI

Une bataille acharnée de plusieurs heures livre la ville aux assaillants — La zone internationale en danger — On craint une intervention de la Russie — Enquête de la Société des Nations — L'Angleterre, les Etats-Unis et la France protestent

Shanghai (Chine). — Les marins japonais ont livré bataille vendredi aux Chinois de Shanghai, les ont forcés à battre en retraite après une série de combats sanglants dans les rues étroites de la ville et ont finalement occupé la ville, causant ainsi des complications internationales dont on ne peut prévoir l'issue.

Dès que la ville eut été occupée, des aéroplanes japonais, volant à une grande altitude, ont bombardé le quartier chinois de Chapei, mettant le feu aux maisons de bois de ce district et causant la plus grande consternation parmi la population chinoise.

Le combat le plus acharné a eu lieu le long de la ligne de la zone internationale. Derrière des rangées de fil de fer barbelé, les troupes des nations étrangères, appuyées par de l'artillerie et des chars d'assaut, montaient bonne garde. Les Japonais essayèrent de pénétrer dans ces lignes de défense, mais on leur refusa le droit de passage.

La population mâle de la ville étrangère, armée de carabines, était mobilisée et gardait le district des affaires. On n'a encore rapporté aucun engagement entre les troupes japonaises et les soldats d'une autre nation excepté la Chine, mais la situation n'en reste pas moins très critique.

Deux vagues d'assaut

L'occupation a été effectuée par deux vagues d'assaut comprenant 2,000 hommes. La première vague partit exactement à minuit de ses positions en face des sections chinoises de Hongkew et de Chapei. La plupart des soldats furent transportés dans des camions jusqu'à l'endroit d'où ils devaient faire leur assaut final.

Tout était bien combiné. A mesure que les troupes avançaient le long des frontières de la section de Chapei, elles laissaient un fort détachement à chaque intersection de rue et ces détachements, sur un signal donné, commencèrent leur avance à l'intérieur de Chapei, refoulant devant eux les lignes chinoises dressées sur leur chemin.

Les Chinois furent ainsi pris entre les frontières de la zone internationale et les lignes japonaises qui avançaient. Ils offrirent une résistance opiniâtre et ils reçurent des renforts, mais l'issue de la bataille n'était pas douteuse.

Un des premiers actes des Japonais fut de plonger toute la ville dans l'obscurité la plus complète. Toutes les lumières des rues furent brisées — mesure prise, d'après les explications d'un officier japonais, pour empêcher les francs-tireurs chinois de tirer sur leurs soldats.

Courbés en deux, avec baïonnette au fusil, les soldats japonais traversèrent les rues étroites de la section chinoise pour gagner la rase campagne.

La marche en avant s'est faite sous la protection des canons de 37 navires de guerre mouillés dans la rivière Whangpo, en face de Shanghai. En même temps, les Japonais bombardaient le fort de Woosung, situé à 18 milles de Shanghai. Après le bombardement, un détachement de marins occupa le fort.

Dans les parties de la section chinoise de Shanghai où il n'y eut pas de résistance, les résidents japonais se précipitèrent dans les rues pour acclamer leurs soldats et des photographes japonais prirent des vues des troupes en marche.

Entre deux feux

La zone internationale de Shanghai était prise entre deux feux alors que Chinois et Japonais se disputaient avec opiniâtreté la possession du quartier de Chapei.

Le commandant militaire chinois a donné avis qu'à moins d'une intervention des autorités étrangères pour arrêter le flot de l'invasion japonaise, la zone internationale, dans laquelle les troupes des nations étrangères montent la garde sur des intérêts valant des millions de dollars, serait bombardée.

En même temps, on annonce de source officielle qu'avec le consentement du consul-général anglais, J.-F. Brenan, les Japonais vont occuper la zone étrangère.

Des milliers de morts

Les Chinois qui ont cherché refuge dans les concessions disent que les pertes de vie parmi la population de 200,000 âmes de Chapei sont énormes et que les morts et les mourants se comptent par milliers. Des témoins oculaires disent que des scènes déchirantes se sont passées dans les postes de secours où les corps de femmes, d'enfants et de bébés — criblés de balles — étaient apportés.

Toutes les affaires dans les concessions et dans la ville chinoise sont arrêtées. Les banques et les maisons commerciales ont fermé leurs portes. La Chambre de Commerce chinoise a déclaré une grève générale en signe de protestation contre les opérations. La colonie étrangère attendait avec anxiété les événements qui vont se produire.

Les représentants consulaires japonais et les autorités chinoises ont essayé de faire signer un armistice, mais les chefs militaires des deux côtés s'y sont formellement opposés sous prétexte qu'une trêve ne pourrait pas régler le conflit.

Appel national

Nankin. — Le général Chiang Kai-Shek, ancien président de la Chine, a envoyé un télégramme aux commandants militaires par tout le pays, les engageant à se préparer à défendre la Chine et "combattre pour son existence nationale".

Le gouvernement a lancé une énergique déclaration dénonçant l'attaque japonaise sur le secteur de Chapei et pressant les signataires du protocole de la Société des Nations, du pacte Kellogg et du traité des neuf puissances de prendre immédiatement des mesures efficaces pour que "la justice et les obligations internationales ne soient pas foulées aux pieds du militarisme japonais".

Danger russe

Tokio. — Il y a grave danger d'un conflit entre le Japon et la Russie soviète au sujet du chemin de fer de l'est de la Chine. Le gouvernement japonais tiendra les autorités du chemin de fer, qui appartient conjointement à la Russie et la Chine, responsables du retard du mouvement des renforts vers Harbin, Mandchourie, où deux armées chinoises ont bataillé, apprend-on de source officielle.

Une commission

Genève. — Sir Eric Drummond, secrétaire général de la Société des Nations, a proposé que les représentants de tous les gouvernements à Shanghai soient constitués en commission pour faire rapport au sujet des événements récents dans cette ville.

Le conseil a décidé de faire une enquête neutre au sujet du conflit à Shanghai, après que le docteur W.-W. Yen, représentant de la Chine, eut invoqué les clauses X et XV du protocole de la Société, relatives à l'indépendance politique et à l'intégrité territoriale d'un pays.

Naotake Sato, délégué du Japon, a mis en doute le droit d'agir du conseil en disant que la situation à Shanghai est bien différente de celle qu'envisage le protocole.

Trois nations protestent

Tokio. — Sir Francis Lindley, ambassadeur britannique à Tokio, a protesté formellement auprès du gouvernement japonais contre l'emploi de la concession internationale de Shanghai comme base d'opération contre les Chinois. L'ambassadeur des Etats-Unis a fait une protestation semblable. L'ambassadeur de France a aussi conféré avec le ministre des affaires étrangères.

Et elles se préparent...

Shanghai. — Le croiseur britannique Suffolk est arrivé de Hong Kong avec un détachement de marins; le croiseur Berwick, avec 800 hommes, est aussi devant Shanghai.

Quatre croiseurs des Etats-Unis sont dans le port et l'on en attend six autres.

Les autorités françaises ont fait placer des mitrailleuses aux intersections des principales artères et fermé de nombreuses rues avec des fils barbelés.

Ce qu'est Shanghai

Shanghai est un port chinois situé sur la mer de Chine, à proximité des bouches du fleuve Bleu, à peu près à la latitude du Caire: 1,000,000 d'habitants environ, dont 20,000 étrangers.

Le port est constitué par l'embouchure du Houang-Pou, reliée à l'estuaire du fleuve Bleu. Shanghai n'a eu aucune importance jusqu'à la guerre anglo-chinoise de 1842 (dite guerre de l'opium). Ouvert au commerce occidental par les traités de 1842-1847, Shanghai a dû sa prospérité à la guerre des Taipings (1843).

Fuyant les rebelles, les plus riches habitants du Sou-tchéou et Hang-tchéou vinrent se réfugier auprès des troupes anglo-françaises débarquées à Shanghai. A la concession anglaise (1843) s'ajoutèrent une concession française (1849) et une concession américaine. Cette dernière fusionna en 1863 avec la concession anglaise, constituant la concession internationale. Concession française et concession internationale forment des villes juxtaposées d'aspect européen, administrées par des commissions municipales sous le contrôle des consuls. Les lois chinoises n'y sont pas applicables, et les réfugiés politiques chinois y jouissent du droit d'asile (principe d'extraterritorialité).

Une ville chinoise étroite, riche et surpeuplée, s'élève en bordure de la concession française.

Shanghai, port ouvert, est l'un des plus grands entrepots du monde.

Shanghai est aussi un important centre politique: la plupart des grandes intrigues de la politique chinoise se nouent dans les concessions étrangères, les meneurs étant protégés par le principe de l'extraterritorialité.

M. RHODES IRA AUX FINANCES

Le premier ministre Bennett abandonne ce portefeuille pour se livrer à d'autres tâches

Ottawa. — M. R.-B. Bennett a annoncé que M. Edgar-N. Rhodes, ministre des pêcheries et ancien premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, sera assermenté comme ministre des finances d'ici l'ouverture de la session. Le premier ministre, croyait-on, continuerait à agir comme ministre des finances tant que la situation économique ne se serait pas améliorée. De fait, la situation s'est améliorée et le succès de l'Emprunt du Service national permet au premier ministre d'abandonner le portefeuille des finances pour se consacrer à d'autres tâches. Actuellement, M. Bennett prépare la prochaine session et la conférence impériale économique d'Ottawa.

La nomination de M. Rhodes comme ministre des finances est le commencement d'une réorganisation du cabinet. Il faudra nommer un ministre du travail qui sera probablement M. Wesley-A. Gordon, qui abandonnerait le portefeuille de l'immigration tout en conservant celui des mines. Il faudrait ensuite nommer un leader du gouvernement au Sénat qui entrerait probablement dans le cabinet comme ministre sans portefeuille. Le nouveau ministre du travail sera un député aux Communes.

Edmonton déporte en masse les étrangers à charge de la ville

Edmonton, Alta. — La déportation en masse de tous les immigrants étrangers à charge à la ville et qui demeurent en Canada depuis moins de cinq ans a été décidée par la section de secours de la ville, a annoncé Thomas Magee, surintendant. On estime que près de cinquante pour cent des personnes secourues actuellement par la ville sont passibles de déportation. M. Magee déclare que des mesures seront prises pour en déporter autant que possible. On a déjà fait des demandes de déportation de 300 à 400 personnes, et il est possible que ce nombre soit augmenté bientôt.

Deux candidats pour l'élection d'Athabaska

Saint-Paul, Alta. — L'élection partielle dans Athabaska, pour donner un successeur à feu J.-F. Buckley, va être une lutte entre la jeunesse et la vieillesse. Le candidat libéral est Isaac Doze, fermier, âgé de 72 ans. Percy Davies, le candidat conservateur, est un avocat de 29 ans. On n'escompte pas d'autre candidature. L'élection est fixée au 21 mars.

La conférence d'Ottawa aurait lieu en juillet

Ottawa. — La date de la conférence économique impériale d'Ottawa n'est pas encore fixée. On croit toutefois qu'elle aura lieu dans la troisième semaine de juillet.

Association d'Education des Canadiens français du Manitoba

L'exécutif de l'Association d'Education désire remercier bien chaleureusement tous ses amis qui ont si gracieusement versé leur généreuse contribution au fonds de notre oeuvre nationale. Nous remercions la paroisse de Saint-Boniface qui, malgré la tenace dépression toujours grandissante, a dépassé de 30% sa part de perception de l'an dernier. C'est un geste magnifique. Nous devons en remercier le Cercle Paroissial et les diverses organisations qu'il a su s'adjoindre.

Nos paroisses de la campagne ont également fait leur devoir et à elles aussi revient une bonne part du succès.

LE SECRETAIRE.

PAS ENCORE DE GLACE SUR LE SAINT-LAURENT

Une situation exceptionnelle qui ne s'est jamais vue, même depuis les débuts de la colonie

Montréal. — Même à la fin de janvier, le fleuve Saint-Laurent demeure libre sur tout son cours de Montréal à l'océan. Seuls quelques îlots de glace suivent le courant et passent sous les yeux des promeneurs rêveurs le long des quais ou sur les boulevards et terrasses qui s'échelonnent sur les rives du fleuve. Personne ne se souvient que pareille situation se soit vue depuis les débuts même de la colonie. Au contraire, dans ces années reculées, le fleuve gelait si bien qu'il devenait la grande route de communication entre les villages du Saint-Laurent et même les villes de Montréal, Québec et Trois-Rivières.

De plus, non seulement le fleuve est libre de glace cette année à cette date tardive, mais même les rivières qui s'y déversent ne sont pas recouvertes de leur carapace transparente habituelle. Ainsi la rivière Nicolet s'est délivrée de cette carapace et la rivière Chaudière de même. Les pluies qui ont repris et le doux temps qui les accompagne retarderont encore la formation de la glace sur le fleuve et feront qu'avant février nous n'aurons pas de glace pour qu'il vaille la peine d'en parler.

Un fermier, sa femme et cinq enfants sont assassinés au Manitoba

Elma, Man. — Martin Sitar, fermier, 66 ans, sa femme, 55 ans, et quatre enfants âgés respectivement de 20, 11, 10 et 7 ans, ont été trouvés assassinés dans leur lit. Un cinquième enfant, âgé de 4 ans, a été transporté à l'hôpital de Saint-Boniface, où il a succombé à ses blessures. Le meurtrier, son forfait accompli, a mis le feu à la maison. C'est, croit-on, un ouvrier agricole polonais, Tom Hrechkosie, neveu des Sitar. Il travaillait chez eux et n'a pas été retrouvé. Le mobile du crime est inconnu.

Un maniaque dangereux

Edmonton. — On rapporte d'Aklavik qu'Albert Johnson, le trappeur dément qui a déjà blessé un homme de la police montée, dans la région de la rivière aux rats, au cercle arctique, a tué le constable E. Millen, qui tentait d'opérer son arrestation.

LAVAL PROPOSE UN MORATOIRE

Ce court délai serait provisoire et l'on tenterait ensuite de régler le problème des réparations

Paris. — Dans une entrevue avec lord Tyrrell, ambassadeur de Grande-Bretagne, le premier ministre Laval a proposé l'application d'un court moratoire provisoire aux annuités des réparations allemandes, suivi d'une tentative de solution du problème des réparations.

Le moratoire en question se prolongerait au delà des élections aux Etats-Unis, mais il expirerait avant le 15 décembre, prochaine échéance des dettes de la France envers les Etats-Unis.

Selon le projet de M. Laval, une conférence pour le règlement définitif de la question des réparations serait convoquée à Lausanne, ou dans une autre ville, après les élections françaises de mai et avant l'expiration du nouveau moratoire.

Ce projet de M. Laval serait conforme au désir que les Etats-Unis ont manifesté de voir les pays qui réclament des réparations de l'Allemagne s'entendre avant que soit traitée la question du rajustement des dettes de guerre.

Comme elle le fait en vertu du présent moratoire Hoover, lequel expire le 30 juin, l'Allemagne, en vertu du moratoire projeté, verserait les annuités des réparations inconditionnelles à la Banque des règlements internationaux, à Bâle, et la banque prêterait à l'Allemagne ces annuités.

Il paraît que le premier ministre a dit à l'ambassadeur qu'à l'expiration du nouveau moratoire la Grande-Bretagne et la France pourraient chercher à s'entendre sur le montant à exiger de l'Allemagne.

On croit que cet entretien sera suivi d'une entrevue entre M. Laval et le premier ministre de Grande-Bretagne, M. MacDonald.

Réseau téléphonique tout canadien d'un océan à l'autre

Ottawa. — Par suite de l'inauguration, par Son Excellence Lord Bessborough, d'un réseau téléphonique tout-canadien, reliant l'Atlantique au Pacifique par voie des principales villes du pays, les communications téléphoniques d'un océan à l'autre seront établies en territoire exclusivement canadien. De plus, 22 postes répétiteurs, où les ondes sonores sont amplifiées, ainsi que tous les accessoires scientifiques indispensables à une bonne transmission de la parole, assureront un service de la plus haute efficacité, avec raccordement direct, d'où rapidité et économie du service.

Mgr Turquetil évêque titulaire de Ptolemaïs

Ottawa. — S. E. Mgr Arsène Turquetil, O.M.I., récemment élevé à la dignité de vicaire apostolique de la Baie d'Hudson, vient d'apprendre le la Cité Vaticane le nom du siège qui lui est attribué, "in partibus". Il devient évêque titulaire de Ptolémaïs, titre que possédait feu Mgr Augustin Dontenwill, O.M.I., supérieur général de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée.

Le diocèse de Ptolémaïs se trouve en Phénicie. Il s'appelle de nos jours Akka, ou Saint-Jean d'Acre (appelé aussi Acône ou Acco). Il est situé dans le département de Tyr. Il fut érigé provisoirement en archevêché en 1919.

Ce diocèse a aussi un évêque du rite maronite: Mgr Louis-Joseph El-Khazen, des Antonins maronites d'Alep. Il réside à Zouk-Michail, au Liban. Mgr Turquetil, qui est rendu à Ottawa, se retire au Scolasticat Saint-Joseph. La date de son sacre n'a pas encore été arrêtée, les bulles pontificales n'étant pas arrivées de Rome.

Convention de l'industrie laitière

L'association des laitiers du Manitoba et six autres organisations se rattachant à l'industrie laitière tiennent en ce moment leurs assemblées annuelles à l'hôtel Royal Alexandra. Des spécialistes en vue de l'Ontario, du Québec et du Minnesota y assistent. On fêtera le Dr J.-A. Ruddick, commissaire fédéral de l'industrie laitière, qui se retire dans quelques semaines.

La "Liberté" à la Radio

Une Heure Entière de Français

Chants — Récitations — Variétés
POSTES CKY, WINNIPEG, ET CJGX, YORKTON
Samedi soir 6 février, de 8 h. à 9 h.

La *Liberté* a réussi à obtenir une heure entière aux postes CKY, Winnipeg, et CJGX, Yorkton, pour un concert en français qui sera donné le samedi 6 février, de 8 h. à 9 h. du soir.

On y entendra les meilleurs artistes français de Winnipeg et de Saint-Boniface dans des oeuvres classiques et des chants populaires qui, nous n'en doutons pas, seront appréciés du public de l'Ouest et particulièrement de nos compatriotes.

La *Liberté* peut offrir cette émission spéciale en français grâce à la coopération du Bureau de Radiodiffusion de l'Ouest, Winnipeg.

Nous espérons que cette première heure entière de français à la radio sera accueillie avec faveur par le public de langue française de l'Ouest et que celui-ci manifestera le plaisir qu'il y a ressenti en transmettant ses impressions à la *Liberté*. De nouveaux concerts français seront donnés à ces postes, si l'on constate qu'ils suscitent de l'intérêt et répondent vraiment à la demande populaire.

Afin de faciliter à nos lecteurs l'expression de leur jugement sur ce premier concert et de leurs desiderata pour les concerts futurs, nous donnons ci-dessous un coupon qu'il leur suffira de remplir et d'adresser à la *Liberté*, 619, ave. McDermot, Winnipeg.

Nous comptons que tous les auditeurs du programme de samedi prochain nous renverront le coupon dûment rempli.

Nom ....

Adresse ....

Numéro demandé ....

Réception bonne? ....

Suggestions pour concerts futurs ....

La Voix du Pape

L'ENCYCLIQUE "LUX VERITATIS"

PIE IX, PAPE
Vénérables Frères,
Salut et Bénédiction Apostolique.

INTRODUCTION

L'Eglise, grâce au secours de Dieu, a su triompher des persécutions et des hérésies

La lumière de la vérité et le témoignage des siècles, c'est-à-dire l'histoire, nous enseignent, à condition d'y apporter un jugement sage et des recherches diligentes, que la divine promesse donnée par Jésus-Christ: "Je suis avec vous... jusqu'à la fin du monde", n'a jamais cessé de se réaliser pour son Epouse, l'Eglise, et qu'à l'avenir cette promesse ne lui fera plus jamais défaut.

Et même, plus furieuses sont les vagues qui battent au cours des siècles la nacelle divine de Pierre, plus se constatent la présence et l'efficacité de la grâce céleste.

Ainsi en fut-il surtout au commencement de l'Eglise, alors que non seulement le nom chrétien était considéré comme un crime exécrable méritant la mort, mais que de plus la perfidie hérétique, sévissant particulièrement dans les pays d'Orient, troublait la véritable foi du Christ au point de la mettre en très grand danger.

Car de même que les persécuteurs du catholicisme passaient misérablement l'un après l'autre, et que l'Empire romain lui-même s'écroulait, de même également tous les hérétiques, comme des sarments desséchés arrachés à la vigne divine, se mettaient par là dans l'impossibilité de puiser la sève de vie et de porter des fruits.

Cependant, au milieu de tant de tempêtes et de ruines, l'Eglise mettait sa confiance uniquement en Dieu, poursuivant sans cesse sa marche d'un pas assuré et ferme, en continuant toujours à garder avec énergie, dans son intégrité, le dépôt sacré de la vérité évangélique, que lui avait confié son Fondateur.

Le quinzième centenaire du Concile d'Ephèse en est une nouvelle preuve

Voilà à quoi nous pensons, Vénérables Frères, en commençant cette lettre sur l'heureux événement du quinzième centenaire du Concile oecuménique d'Ephèse, où non seulement a été mise à jour l'impudence astucieuse de ceux qui étaient dans l'erreur, mais où de plus la foi de l'Eglise, grâce au secours d'en haut, a brillé de façon invincible.

Nous savons que sur Notre conseil deux comité d'hommes éminents se sont constitués pour célébrer aussi solennellement que possible ce centenaire, non seulement dans la capitale de la catholicité, mais aussi partout ailleurs.

Nous n'ignorons pas non plus que ceux à qui Nous avons confié cette charge spéciale n'ont épargné ni leurs peines ni leurs labeurs pour mener à bon terme, chacun dans la mesure de son pouvoir, l'oeuvre si bien commencée. Pour cette activité enthousiaste — à laquelle les évêques et les meilleurs membres du laïcat ont répondu presque partout avec une unanimité vraiment admirable, — Nous les remercions grandement, et avons en même temps la confiance que des avantages considérables en résulteront pour la cause catholique dans l'avenir.

Espoirs d'un retour à l'unité

Or, en considérant attentivement cet événement, et tous les faits et gestes qui l'accompagnent, Nous estimons qu'il convient à la charge apostolique que Nous exerçons de par Dieu de Nous entretenir avec vous de ce sujet si grave dans cette encyclique, maintenant que le centenaire touche à sa fin et que revient la solennité où la Sainte Vierge Marie nous "donna le Sauveur".

Nous espérons bien que Nos paroles seront non seulement agréables et utiles à vous et à vos fidèles, mais encore que Nos frères et Nos fils très aimés qui vivent séparés du Siège apostolique, poussés par l'amour de la vérité, les méditeront et y réfléchiront. N'aboutiront-elles pas à obtenir même qu'à la lumière de l'histoire, qui est maîtresse de vie, naisse, au moins en eux le désir du seul bercail de l'unique Pasteur, et du retour à la foi véritable que l'Eglise romaine garde très pieusement en toute sûreté et intégrité?

DIVISION

Trois dogmes mis en lumière au Concile d'Ephèse

Dans la lutte que les Pères conciliaires ont, en effet, poursuivie contre l'hérésie nestorienne et dans la célébration entière du Concile d'Ephèse, trois dogmes de la religion catholique — les trois dogmes dont Nous allons parler plus spécialement — ont brillé aux yeux de tous, dans leur lumière particulière; à savoir que la personne du Christ est une et divine; que la Sainte Vierge Marie doit être reconnue et vénérée par tous comme réellement et vraiment Mère de Dieu; que le Pontife de Rome, lorsqu'il traite de la foi et des moeurs, jouit de la part de Dieu, à l'égard de chacun et de tous, d'une autorité suprême, souveraine et indépendante.

(A suivre en troisième page)

Collège de Saint-Boniface 3 février 1932

AU COLLÈGE

Directeur: ERNEST GEORGE

Ve année Numéro 4

IMPRESSIONS DE VACANCES

Avec quelle hâte fébrile, avec quelle angoisse même, nous les attendions, nos courtes vacances! A l'avance, nous formions des projets, nous organisions des parties de plaisir, nous construisions des châteaux en Espagne! Bref, nous en jouissions d'avance.

Enfin, elles arrivent. Chacun s'envole au foyer, allégé pour quelques jours des mille et un tracas de la vie écolière. Chez soi, on pourra s'ébattre à son aise, oublier pour un temps les rudes notions de la métaphysique, pour ne songer qu'au repos.

Ces vacances sont aussi, pour nos bonnes familles canadiennes, l'occasion de charmantes réunions qui font souvent l'envie des étrangers. Dans ces réunions règne la franche gaieté, la douce familiarité, qui nous font oublier bien vite les heures parfois moroses de la vie de collège.

Celui qui a quitté le foyer paternel pour la première fois trouve un charme tout spécial à se retrouver ainsi au milieu des êtres qui l'ont vu grandir. Tout l'intéresse: il veut revoir chaque coin de la maison, les vastes champs aujourd'hui couverts de neige, les dépendances... Et les vers du poète lui reviennent à la mémoire:

> Objets inanimés, avez-vous donc une âme
> Qui s'attache à notre âme et la force d'aimer?

Oui, tous ces objets tiennent au jeune collégien un langage à eux; ils semblent lui dire: "Ne nous oublie pas; rappelle-toi que pour nous ont été tes premières amours. Même si tu deviens un grand savant, souviens-toi des jours heureux que nous t'avons procurés..."

Pour quelques-uns d'entre nous, ces vacances seront les dernières qu'ils connaîtront comme collégiens. Dans quelques mois, la vie réelle s'ouvrira devant eux. Ils auront bientôt choisi leur état de vie futur. Et c'est alors que toutes ces choses d'un passé encore récent prennent un sens tout spécial.

Ces vacances seront-elles les dernières à la maison, ou sont-elles le prélude d'un retour définitif? Questions devant lesquelles plus d'un reste songeur. Questions qui doivent cependant faire réfléchir, et auxquelles il faudra coûte que coûte donner une réponse.

Et, sur des pensées sérieuses, les vacances passent, passent, et il faut songer au retour au Collège. Plusieurs y reviennent un peu à regret, semble-t-il; et pendant quelque temps, ils nourriront leur imagination de quelque doux souvenir. Mais le plus grand nombre revient content. On est résolu à reprendre le harnais, à se mettre décidément au travail, qui pour reprendre peut-être le temps perdu, qui pour continuer son développement, et pouvoir un jour envisager sans crainte l'avenir et tous les graves problèmes qu'il apporte avec lui.

Joseph JOUBERT, Philosophie I.

CHEZ NOS SAGES

Tout est tranquille en Philosophie: on ne croirait jamais que tous ces grands gaillards se sont remués quelque peu durant les vacances. Ou peut-être devrait-on tirer la conclusion contraire: ils se sont tellement remués que, de retour au Collège, il leur faut prendre quelque repos... Je ne crois pas pourtant: les philos sont généralement gens sérieux!

Tous, moins deux, étaient au poste le 8 janvier, à l'heure dite, et ces deux étaient bien excusables. L'un fut pris dans un banc de neige avec sa "Gray Dort", et l'autre fut pris... dans son lit, quand l'autobus passa chez lui. Or, paraît-il, le chauffeur ne voulut pas l'attendre! Ce n'était pas de sa faute, hein?

Ti-Jean travaille comme un acharné: il ne dort plus ni en classe ni à l'étude, ni même, ce qui est plus grave, au dortoir. "C'est que, dit-il, j'ai un programme très chargé, vous savez." Et c'est vrai, son programme est très chargé. Mais n'ayez crainte: le succès attend Ti-Jean: rien ne résiste à sa tête métaphysicienne!

J'ai entendu Maître Toto proférer une plainte l'autre jour, ce qui est pourtant assez rare chez lui. "Pensez donc, dit-il, ce fameux cadran qui sonne tous les beaux matins, à 5 h. 30, c'est à perdre patience! Je ne puis plus dormir rien que d'y penser." — "Mais, pauvre Toto, lui disions-nous, jette-le par la fenêtre, ton cadran!" — "C'est que, répond-il, c'est un peu embêtant; c'est le cadran du Père surveillant..."

Comme l'on pense bien, Toto prend patience, et entend toujours ce fichu cadran. Mais il n'y peut rien faire. Qu'il est donc malheureux!

Albert, notre musicien, goûte de ce temps-ci des jouissances peu ordinaires. Nous voyons actuellement en physique le traité de l'acoustique. Or un des chapitres de ce traité étudie la musique. L'autre jour, le Père Professeur nous fit entendre des sons qui ont entre eux des rapports comme 10, 12 et 15. La figure d'Albert rayonnait, si bien que le Père crut devoir signaler à nos admirables attentions ce bonheur un peu rare que prenait notre organiste à entendre parler de son art. Paul, lui, essaye une expérience d'un autre genre. Chaque fois qu'on lui met entre les mains un instrument quelconque, il s'efforce de lui faire rendre, de gré ou de force, le morceau bien connu de "Goodnight, Sweetheart". D'aucuns ont voulu voir dans cette persistance une idée fixe. On croit plutôt dans les cercles bien informés que c'est un simple souvenir de vacances.

Paul-Emile BELANGER,
Philosophie II.

L'AN NEUF

Comme le grand Praxitèle devant un marbre informe, devant la jeune année nous demeurons songeurs. Que sera-t-elle?

Une hécatombe d'âmes, un krach d'idéal, un long crépuscule?

Une chaîne de défaites, d'humiliations? Un règne de Louis XV?

Sera-t-elle au contraire une moisson de prières, une série de victoires, une ère de prospérité, une page sublime d'héroïsme, un pas de géant vers le ciel?

Une feuille morte, fragile et délicate, oubliée entre les feuillets d'un bouquin?

Trophée glorieux d'une lutte sans gloire, un souvenir?

Blanche ou noire, longue ou brève, triste et débile, forte et souriante, la jeune année, que sera-t-elle?

* * *

Au moment même où le passé se détache du lendemain, et le souvenir de l'espérance, tous, même ceux qui sont habitués au fracas épouvantable des vices qui s'entrechoquent ou qui luttent pour dominer dans le coeur, tous sont surpris d'un silence qui tout à coup les glace; mais pas plus que Balthazar, ils ne peuvent interpréter ce Mané, Thécel, Pharès qu'ils ont sous les yeux.

Que sera-t-elle, l'année? On n'en sait rien. Il est pourtant si facile de savoir. On ne connaît pas l'avenir, mais on doit savoir ce que l'on fait et faire ce que l'on doit.

Demain, c'est aujourd'hui qu'on le prépare, qu'on le moule.

Demain sera une argile sèche et difficile à manier, si on ne la façonne aujourd'hui.

En travaillant aujourd'hui, demain sera prêt, et le jour suivant.

Peu à peu, nous ferons une année. Noire ou rose? Sombre ou gaie?

A nous d'y voir.

Faisons-la bonne, elle sera belle.

Henri POULIN,
Rhétorique.

Au Cours Commercial

Le chroniqueur du cours commercial s'est montré plutôt taciturne à venir jusqu'ici. Ce n'est pas qu'il n'ait rien à dire, mais ses occupations ordinaires le préparent peu à faire de la littérature pour la Page. Mais enfin, tenez compte de sa bonne volonté.

Les fortes études commerciales sont un besoin des temps modernes. Même si le commerce subit actuellement le triste sort que l'on sait, il ne sera pas long à se relever et à requérir, comme par le passé, des compétences.

On s'imagine, en certains milieux, que faire des études commerciales c'est apprendre à griffonner quelques chiffres sur une page blanche, à rédiger tant bien que mal une note, un billet ou autres genres de papiers. C'est un peu cela, oui, mais il y a beaucoup plus. L'étudiant au commerce doit prendre des habitudes de clarté, de précision, sans lesquelles il est condamné d'avance à un échec complet. Un mot peu clair, un chiffre mal placé représentent parfois des pertes énormes.

De bonnes études commerciales peuvent ouvrir la porte à des carrières très lucratives, et il est peut-être moins dangereux de voir ces carrières encombrées comme le sont aujourd'hui les carrières professionnelles.

Et quelles sont les matières du cours commercial au Collège? Ne parlons que des principales.

Il y a d'abord la tenue des livres. Sans elle, aucun commerce ne peut fonctionner sur des bases solides. Des livres bien tenus apprendront au marchand où en sont ses affaires, la proportion des profits et des pertes.

L'étude des "lois commerciales" nous renseigne sur les lois qui régissent le commerce dans les différents pays, sur les traités commerciaux, sur le cours des monnaies, etc.

Il y a bien encore la sténographie et la dactylographie, mais ces deux choses sont assez connues. N'en parlons donc pas.

Je voudrais faire défiler sous vos yeux la galerie de nos finissants du commerce. Mais je n'en finirais plus, tant leurs figures sont attachantes...

Contentons-nous de dire que depuis le retour des vacances, la plupart se sont remis à l'oeuvre avec un rare courage. Gaétan lui-même, pensant sans doute au jour où il tiendra de ses deux mains le diplôme tant convoité, est devenu très sérieux. Il sait à peine sourire. Il faudrait davantage pour que Joseph perde le goût de rire... des autres.

On trouve parfois que les gens du cours commercial sont légers. C'est peut-être vrai. Mais s'ils le sont, c'est sans malice, et seule leur jeunesse doit être tenue responsable de cette légèreté.

Lucien GEORGE,
Senior Commercial.

On attend le grand

Neuf ans! On ne l'avait pas vu depuis neuf ans! Et il allait venir, le grand. Le télégramme en faisait foi.

— Paul vient, Paul vient! s'écrie maman en agitant le billet jaune.

Cinq visages épanouis la regardent avec des airs incrédules.

— Mais oui, voilà le télégramme: "Montréal. Je pars en motocyclette, le 15, pour la maison. Paul".

— Parti depuis neuf ans! s'exclame Margot, il ne nous reconnaîtra pas.

— Il te reconnaîtra bien, toi, réplique Romain, le cadet, tu es la seule fille!

— Quelle idée tout de même de faire le voyage en auto! fit Lucien.

La soirée se passe en hypothèses, en suppositions. Personne ne pense à souper.

Un, deux, trois, quatre, cinq jours passent. Pas de Paul. Un des enfants parla d'accident. Maman le fit taire: elle avait pensé à la même chose. La nuit suivante, toute la famille s'était levée à minuit. Le bruit d'un moteur. "C'est lui!" Mais l'attente fut vaine. La machine n'arrêta pas et chacun se remit au lit, triste et déçu.

Deux ou trois alertes du même genre, et ça deviendrait irritant. Papa et maman retournent à leur ouvrage en dodelinant de la tête, sombres et résignés. Une larme de colère coule sur la joue de Margot. Malgré tout, elle l'attend encore aujourd'hui, et pour tromper la fièvre de l'attente, elle embauche ses deux petits frères, et tous trois élèvent sur le gazon une estrade où l'on prendra le dîner de réception.

Dans la soirée, une carte: "J'arrive ce soir à Letellier. Donc à demain. Paul." Cette nouvelle retardait encore d'une journée la réalisation de nos espérances. Mais enfin, c'était certain: nous le verrions demain.

Le 22 juillet, le soleil se lève radieux. Paul vient, c'est jour d'allégresse et de bonheur. Tout le monde est gai. Papa a perdu ses 66 ans. On dirait le jeune zouave de jadis, à voir la fraîcheur de son teint, la flamme de ses yeux. Le front est sans rides, la bouche et les joues épanouies en un superbe sourire, la barbiche et la moustache allègres.

Maman s'est faite belle; elle va et vient avec la souplesse et la grâce de la brunette de jadis. Margot chante pour faire taire son émotion croissante...

Onze heures! Rien... Midi! Personne encore.

Tout à coup, un bruit de moteur, là-bas, sur le chemin. Je rentre à la maison, affolé. On ne veut pas me croire.

— Mais oui, je l'entends, il est tout proche...

Tous sont maintenant dehors, les yeux cloués sur le tournant du chemin où bientôt il apparaîtra. Enfin, le voilà. Un cri, poussé par tous à la fois: Paul!

Marguerite ne se possède plus; elle gesticule, elle pleure. Elle va pour entrer dans la maison, et dans son excitation, elle donne de la tête contre la porte. Elle pousse un cri et tombe évanouie. Maman accourt. "Pauvre fille, va!" On la porte à l'intérieur, on lui mouille les tempes d'eau fraîche.

Pendant ce temps, Paul arrive, salué par la plus belle sonnerie de mon clairon, que j'ai sorti pour la circonstance.

Tout en nage, sale, poussiéreux, le visage rayé par la sueur, il regarde d'un oeil incertain ces grands adolescents qu'il n'a vus que bambins. Après une chaleureuse poignée de mains, d'un pas rapide il franchit le seuil. On entend: "Paul! — Maman!" Papa et maman laissent leur patience et embrassent leur grand garçon avec émotion. Son visage souriant s'assombrit quand il voit sa soeur sur le lit, le visage rouge et tout mouillé.

— Pauvre Margot, dit-il, c'est dommage tout de même!

Elle entendit ces paroles: la guérison fut instantanée.

— Paul! te voilà enfin!

Elle lui saute au cou. Le baiser de son frère, sur sa joue humide, reste imprimé en petit cercle de poussière. Peu importe, elle rit maintenant. Les lèvres noires de Paul et les joues grises s'épanouissent en un beau sourire poussiéreux.

— Oui, Margot! Enfin!

Clément BAZIN,
Belles-Lettres.

Les saisons et les jeux

Au Collège, chaque saison a ses partisans: les amateurs de balle aspirent à l'été, ceux beaucoup plus nombreux de la rondelle ne rêvent que glace et patins.

Le froid et le chaud ont leurs charmes, quand ni l'un ni l'autre n'est excessif. Qui n'a souhaité jouir des belles journées de juillet quand un froid tenace de 40 sous zéro s'en prend à son nez, à ses oreilles, ou au bout de ses doigts. Tout au contraire, qui ne désire une bonne petite brise du nord, quand il ploie sous le fardeau du jour et de la chaleur, par un brûlant soleil d'été.

J'ai dit tantôt que les partisans de la rondelle sont plus nombreux que les autres. Ceci est manifeste au Collège. Dès qu'arrive la première glace, la face de la récréation change: plus d'airs renfrognés, chacun se hâte de chausser ses patins et de voler sur la place. Et elle se vérifie chez nous, cette appellation donnée au gouret de "sport national". C'est le rêve souvent caressé de tout enfant de chez nous, de se voir bien campé sur deux lames d'acier, courir, voler presque à la poursuite de ce petit disque noir.

Et certes, le gouret développe chez l'individu toutes les qualités que requiert l'athlétisme moderne. Il n'est pas jusqu'à l'élégance qui n'y trouve quelque chose.

Si l'on ajoute en plus que les parties de gouret sont souvent pour ceux qui y prennent part, une occasion d'acquérir une plus grande maîtrise de leurs nerfs et de pratiquer la patience, l'on devra convenir que ce sport vient splendidement compléter la formation générale que doit donner à ceux qui n'y mettent pas d'obstacles le cours classique.

Dominique DUGAS,
Versification.

HUMANISTES

Pour un observateur sagace, le retour des vacances ménage toujours quelque surprise. Les uns reviennent avec des résolutions énergiques de travail et de bonne conduite; les autres ont un enthousiasme qui fondra comme glace au soleil; d'autres enfin n'ont ni enthousiasme, ni résolutions.

Quelques minutes avant la dernière composition française, Jean s'est vu frappé de stérilité littéraire. Depuis, il a, dit-on, des étourdissements et des distractions. Il marche toujours très vite. C'est qu'il espère ainsi arriver plus vite aux vacances.

Théodore prolongera encore quelque temps sa convalescence; d'ici là, dans sa chambre, il pourra prolonger un peu le doux repos de la nuit, et faire par là bien des jaloux! Mais il entend ne pas laisser trop longtemps à l'abandon sa charge de président.

Jules a résolu de fuir désormais les courants d'air... et d'opinions. Le laborieux jeune homme ne veut laisser aucune des minutes qu'il destine au développement de son esprit.

Les vacances ont ramené chez Gilles une sérénité que nous ne lui avions pas vue depuis longtemps. Souhaitons, pour lui et pour nous, que cela demeure!

René travaille avec acharnement. Son pupitre, sa fenêtre sont couverts de volumes qui, je vous l'assure, ne sont pas là comme simple ornementation.

Et moi, je termine.

Hector COTE,
Belles-Lettres.

REVE D'ENTREE

J'étais malade. Une faim, une soif terribles semblaient me brûler; à travers mes habits troués, un air froid, glacial, glissait sur mes jambes et sur mon corps transis; un petit vent sec et piquant me cinglait la figure. Emmitouflé tant bien que mal, je passais au milieu de la foule qui se pressait sur le trottoir. Comme il y en avait de ces gens, de ces figures qui font peur ou qui vous sourient! Je m'étais souvent promené sur les longues avenues, mais jamais par cette nuit de fête, cette veille de Noël. C'était féerique, immense, éblouissant.

Partout des sapins couverts de guirlandes et de clochettes rouges sur la chaussée; des petites boules dorées qui se balançaient au bout des branches; de petits flocons blancs, argentins, qui donnaient l'illusion de la neige. Des vitrines, des étalages décorés de tout. Des édifices s'élevant au milieu de cette fête avec leur haute structure éclairée de lumières.

Mon imagination était devenue folle; je ne savais plus penser. Je dépassais de vieilles dames qui se promenaient paisiblement au milieu de cette cohue; des jeunes filles me suivaient de près en se dandinant; à côté de moi, un groupe de jeunes gens passaient en riant aux éclats; des hommes et des femmes retournaient chez eux, le coeur content. On s'arrêtait pour examiner l'étalage d'un marchand, puis on continuait ou en entrait. Je faisais comme les autres: toujours je m'arrêtais, mais je n'entrais jamais. Oh! tout ce qu'il y avait là! Dans mon âme d'enfant, je désirais et j'enviais toutes ces belles choses qui brillent.

En voyant ces cafés bondés de monde, mon estomac brûlait davantage; l'air et le froid me pinçaient encore plus quand je voyais ces gens si chaudement vêtus.

Mais, qu'est ceci? La scène change. Je me suis écarté de ces endroits si vivants; je vois moins de ce qui semblait beau, puis je ne vois plus rien; l'avenue est noire, profonde, insondable. Je commence à craindre; mes pas craquent derrière moi, me faisant frissonner chaque fois; les arbres secouent leur givre à mon passage, toujours quelque chose semble me frôler. Comme c'est noir, terrible, effrayant! Ici, point de lumière, point de brillant; c'est la lassitude et le sommeil qui se dégagent de ces maisons tranquilles. L'ouvrier y repose, le pauvre essaye d'y dormir tandis que le riche, fatigué par l'excès, cherche à vivre pour ne pas mourir d'ennui... Oh! la tristesse, l'abandon qu'il y a dans cette malheureuse ville! Je me crois l'être le plus heureux de la terre... J'ai faim, j'ai soif, j'ai froid, je suis malade, je n'ai point de beaux habits, et pourtant je suis content, content...

Vlan! Un grand coup de poing amical dans le côté. "Lève! Lève! Tu vas au Collège ce matin", me dit mon jeune frérot. Adieu mon rêve! Moi qui pense être petit, qui crois être heureux! J'ai grand peine à me réveiller. Tout de suite je pense à la composition d'entrée, à ce féroce thème latin! De la grammaire latine, je n'en ai plus dans la tête — je n'en ai jamais eue — je cherche; un seul exemple me traverse l'esprit: "Me miserum".

René LETIENNE,
Belles-Lettres.

Culture physique

J'ai toujours ressenti de la joie à rencontrer des jeunes gens d'un physique bien développé, chez qui l'on sent bouillonner la force et rayonner la santé. D'autre part, quelle peine d'apercevoir des êtres falots, malgrichons, gringalets, où il semble qu'il faut désespérer de pouvoir trouver quelques onces d'énergie. Pareil spectacle est une insulte à l'espèce humaine.

Je sais bien que l'homme vaut d'abord par ses qualités intellectuelles et morales, mais ce que je sais davantage, c'est que les plus brillantes qualités risquent de s'atrophier si elles logent dans une loque humaine. Les exercices physiques sont donc de ce seul point de vue très recommandables.

Les Spartiates trempaient leurs nouveaux-nés dans le vin; c'était leur baptême. Et ces enfants étaient soumis de bonne heure à des exercices corporels très violents. On les habituait à souffrir la faim, la soif, la rigueur des saisons; on les battait avec des verges pour durcir leur peau. En durcissant les corps, on durcissait les caractères.

Aujourd'hui, tout cela est disparu... Aussi les enfants sont-ils de plus en plus frêles. Les constitutions sont plus faibles, le sang plus pauvre. Plus de ces marches salubres, au grand air, mais l'auto, le tram. Au jeu, des gens qui ne pensent qu'à se reposer.

Allons, changeons tout cela! Disons-nous souvent: "I have a body, 'tis not to scorn."

SAMSON.

Compliments

Pitard, homme érudit, disait au poète Théophile:

— C'est dommage qu'ayant tant d'esprit, vous sachiez si peu de choses.

— C'est dommage, répondit Théophile, qu'ayant appris tant de choses, vous ayez si peu d'esprit.

VOLUME XIX — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 3 FEVRIER 1932 — NUMERO 36

Allons toujours notre petit pas; pourvu que nous ayons l'affection bonne et bien résolue, nous ne pouvons que bien aller.
SAINT FRANCOIS DE SALES.

LA LIBERTÉ

L'oeuvre qui nous sauvera, c'est l'oeuvre des six jours, c'est le travail. Travaillons, travaillons surtout en profondeur.
R. P. LAMARCHE, O.P.

QUELQUES POINTS D'HISTOIRE

Les missionnaires et les religieuses furent-ils prisonniers à Batoche? — Riel était-il sain d'esprit?

(Troisième article)

Rappelons encore pour mémoire les onze chefs d'accusation de la *Société Historique Métisse*, dont il ne nous reste plus à passer en revue que les trois derniers:

1o. Objurgations et menaces du clergé; 2o. Les droits de propriété accordés par télégraphe; 3o. Obstination de Riel; 4o. Les Métis forcés de prendre les armes et d'apostasier; 5o. Apostasie de Riel; 6o. Prise de possession et profanation de l'église de Batoche; 7o. Instauration d'un nouveau culte; 8o. Riel s'installe au confessionnal; 9o. Les pères et les soeurs prisonniers dans le presbytère de Batoche; 10o. Soulèvement des Indiens par Riel; 11o. Soulèvement insensé des Métis.

9e Les pères et les soeurs prisonniers dans le presbytère de Batoche

Entendons-nous bien; nous n'avons jamais prétendu qu'ils furent jetés, pieds et poings liés, au fond d'un cachot. Riel les fit venir à Batoche, sous le fallacieux prétexte de les protéger contre les sauvages. Une fois là, ils ne furent plus libres de circuler, même pour les besoins du ministère, et on leur interdit toutes relations avec les Métis qu'ils auraient pu influencer. Les documents que nous allons produire attestent qu'ils furent bel et bien prisonniers et se considérèrent comme tels.

Ordre du Gouvernement Provisoire adressé au Père Végreville:

Le Gouvernement Provisoire vous prie de considérer les intérêts métis canadiens-français d'un oeil plus favorable: ce que vous pouvez faire en déclarant par écrit que vous vous tiendrez au moins parfaitement neutre; que vous ne vous éloignerez pas d'ici sans le consentement du Gouvernement Provisoire. Donnez par écrit votre parole d'honneur que vous en agirez ainsi vis-à-vis de nous. Sinon, nous serons obligés de vous traiter en conséquence.

Batoche, 10 avril 1885.

Ph. GARNOT,
Secrétaire du Conseil.

Journal du Père Végreville:

9 avril. Passage de deux soldats à la Mission de Saint-Laurent. Je pars à une heure et demie, vois le fort Stobart brûlé et dine avec le Père Touze, arrive chez le Père Moulin à 5 heures.

10 avril. On m'avertit que je vais être retenu prisonnier. En effet, quand je pars pour m'en retourner, Riel vient poliment me prier d'assister à mon procès. J.-B. Boucher père, Petit Rat, Gabriel Dumont, et... m'accusent de choses qu'ils ne peuvent prouver. Riel m'accuse aussi d'être contre le parti métis et pour le gouvernement, mais je prouve le contraire par des faits. Je suis condamné par neuf conseillers (J.-B. Boucher, N. Delorme, etc.) à être retenu, arrêté prisonnier sous parole d'honneur; ma demeure doit être chez le Père Moulin; on promet de me nourrir et de me fournir une partie de mon lit qui me manque. Point de diner. Le conseil et Riel m'ont refusé d'aller, accompagné, chercher mes écrits et mes choses nécessaires à Saint-Laurent. On me prend mon cheval et ma voiture. On me dit qu'on va arrêter les PP. Fourmond et André.

Lettre-réponse à une du Provisoire signée Garnot:

"Je promets de me tenir parfaitement neutre et je ne m'éloignerai point d'ici sans le consentement du Gouvernemnt Provisoire.

Val. VEGREVILLE,
Saint-Antoine de Padoue, 10 avril 1885."

Sous le même pli:

"Monsieur Riel,

"Ce matin, il m'a été promis que l'on me donnerait à manger régulièrement. Je dois vous faire connaître qu'il est quatre heures moins 15 minutes du soir et que je n'ai encore rien reçu aujourd'hui. Je me sens déjà faible. Ayez la bonté de me faire donner à manger.

V. VEGREVILLE, ptre, O.M.I., prisonnier.
10 avril 1885."

7 h. ½. Diner et souper préparé par J. Caron.

10 h. Ant. Fercusson vient chercher le Père Touze pour dire la messe et communier sa fille de 14 ans.

11 avril. Point de messe à la mission, le Père Touze ayant oublié le missel, ce qui l'a retardé. Trois communiants s'en retournent. Je prépare mon déjeuner.

12 avril. Dimanche. A 9 h. du matin, arrivée d'un grand nombre de gens venant probablement de Battleford. Riel n'assiste pas à la messe. Dimanche dernier, il avait, à la porte de l'église, corrigé le sermon du Père Moulin.

13 avril. M. Reignier nous avertit que le conseil va donner l'église Saint-Antoine pour école. A 1 h. ½, le sieur Parenteau apporte notification du conseil et le Père Moulin envoie une protestation et ferme l'église.

14 avril. ... Reignier vient pour s'emparer de l'église dont la clef leur est refusée, en attendant le capitaine qui doit venir la chercher...

16 avril. Les Mères de Saint-Laurent sont parties cette nuit pour Prince-Albert... (Le 15, dans la nuit, les Soeurs partent pour Prince-Albert, conduites par le Frère Piquet. Elles cassent leur voiture et reviennent à pied, ou, peut-être, envoie-t-on pour les faire revenir.)

17 avril. On envoie chercher le Père Fourmond, qui ne veut pas quitter sa mission. Les Soeurs seules viennent et campent chez Ambroise Fisher...

18 avril. Les Mères traversent, campent chez Xavier Batoche... Riel se plaint des Pères et des Soeurs qui aiment leur bien-être, et des Soeurs qui ont fait mourir sa soeur. Le Frère Piquet suit les Mères tout le temps...

19 avril. Dimanche. Les Soeurs viennent rester à Saint-Antoine de Padoue. Au moment de la messe, les Métis s'exercent pour rencontrer les polices... Quelques femmes et quelques enfants à la messe...

20 avril. Le Père Fourmond ici.

29 avril. Le Père Fourmond va à Saint-Laurent commencer le jardin. Deux soldats l'y suivent. Il revient le soir...

1er mai. Tous les trois, depuis neuf heures du matin jusqu'à deux heures et quart, nous confessons la foi et supportons les injures les plus dures. Il ne reste plus qu'à nous frapper et nous faire mourir.

Riel nie l'infaillibilité de l'Eglise, la Trinité, c'est-à-dire le Fils et le Saint-Esprit. Il se dit le consolateur (Paracletus) et vient réformer la religion à l'exemple de Jésus-Christ et de Moïse...

4 mai. Le Père Touze vient, sur l'ordre de Riel, demeurer avec nous. Le Père Fourmond plaide la religion de l'autre côté de la rivière...

5 mai. Le Père Fourmond veut aller à Saint-Laurent, mais est empêché...

6 mai. Le Père Fourmond encore empêché d'aller à Saint-Laurent...

9 mai. 5 h. ½... Bataille de Saint-Antoine. Tout le jour, les [illegible] sont autour de l'église. ... Incendie des étables et des maisons de Gareau, de Caron. Une grenade dans le magasin de Batoche, deux dans la maison de Montour, Seswepew et Gabriel Dumont. Gatlin-gun sur la maison (presbytère), faute de drapeau blanc.

Détail intéressant: la Révérende Mère Mary Green, l'une des Fidèles Compagnes de Jésus qui furent prisonnières à Batoche, est actuellement retirée au "Sacred Heart Convent" de Calgary. Elle rappelle encore, à l'occasion, le souvenir de sa terrible épreuve de 1885.

L'incident Seswepew-Gabriel Dumont, que le Père Végreville note sans aucun détail, se trouve consigné par le Père Fourmond dans le *Codex Historicus de Saint-Laurent*. Son récit va nous prouver que les missionnaires étaient bien dans le presbytère pendant le siège de Batoche.

25 novembre 1890. Ce soir-là même je campai à l'école St-Jean-Baptiste de Carlton...

. . . .

Après déjeuner je reprends le chemin de la réserve avec l'intention d'aller voir mon pauvre Joseph. Arrivé dans ces parages et ne me souvenant pas exactement du chemin qu'il fallait suivre, je me laisse conduire par mon coursier; il me conduit proche à une autre ferme d'infidèles que je n'avais pas encore visitée. Je profite de cette petite erreur pour faire connaissance avec ces étrangers et leur dire quelques bonnes paroles. Je fus reçu assez cordialement par le maître de céans; pour le mieux connaître, je lui posai plusieurs questions dont les réponses me ramenèrent au souvenir de la triste rébellion de 1885.

— Je suis, me dit-il, le fils du Canard-Assis, Seswepew.

— Tu me fais plaisir en m'apprenant cela, lui dis-je. Je n'ai point oublié et je n'oublierai jamais le grand service que nous a rendu ton défunt père à Batoche, en nous défendant contre les fureurs de Dumont Gabriel, le fameux lieutenant de Riel, et en nous prenant sous sa protection.

Ce fait maintenant historique est plus que remarquable, il n'est rien moins que providentiel. C'était au soir de la première des quatre mémorables journées du siège de Batoche. Les troupes du Gouvernement, après avoir gagné le sommet de la colline qui avoisine la mission et domine Batoche au prix de grands sacrifices, quittent tout à coup ce poste avancé et battent en retraite vers le camp retranché. Les Métis prennent cette manoeuvre pour une fuite et criant "Victoire!", en poursuivant de près les retraitants qui, malheureusement pour l'ennemi, avaient une terrible mitrailleuse pour protéger leur arrière-garde. Alors Gabriel Dumont, à la tête de sa bande, reprit possession des postes abandonnés et en particulier de notre presbytère. Irrité contre nous, exaspéré de ce que les soldats s'étaient emparés de notre presbytère et nous faisant des reproches cinglants, criant contre nous comme un énergumène, sans se laisser calmer par les paroles d'apaisement qui lui venaient de tous les bords et de chacun de nous et des Métis qui l'accompagnaient.

C'est alors que le Canard-Assis, le plus mauvais des sauvages infidèles, comme le disait assez sa figure d'aigle avec ses petits yeux de feu et son nez crochu, s'avance la dague au poing, qu'il met sous le menton de Gabriel en le menaçant par ces terribles paroles: "Arrête! Ne leur fais pas peur, ou bien je te vais faire peur moi-même!" A l'instant, ces paroles produisent leur effet et le calme se rétablit.

Pour récompenser le Canard-Assis de cette brave action, quelques jours plus tard, le Père André demandait au vainqueur Middleton la grâce de ce sauvage. Elle lui fut accordée.

10e Soulèvement des Indiens par Riel

Je comprends que la *Société Historique Métisse* repousse avec indignation l'idée que Riel aurait été pour quelque chose dans le massacre des Pères Fafard et Marchand au Lac La Grenouille. Laissons de côté, si l'on veut, ce douloureux incident. Il y a malheureusement d'autres preuves impossibles à écarter.

Au camp de Poundmaker, à Battleford, on trouva la lettre suivante, écrite et signée par Riel:

Saint-Antoine, 9 avril 1885.

Aux Métis et aux Sauvages du fort Bataille et des environs.

Depuis que nous vous avons écrit, il s'est passé des choses importantes. La police est venue nous attaquer, nous l'avons rencontrée. Dieu nous a donné la victoire, trente Métis et cinq Cris ont soutenu le combat contre cent vingt hommes. Après trente-cinq ou quarante minutes de lutte, les ennemis ont pris la fuite. (Il s'agit de la bataille de Duck Lake.)

Bénissez Dieu avec nous du succès qu'il a eu la charité de nous accorder. Soulevez-vous, faites face à la police, si cela vous est possible et si la chose n'est pas déjà faite, prenez le fort Bataille, détruisez-le, sauvez toutes les provisions et venez nous trouver, le nombre que vous êtes peut vous permettre de nous envoyer un détachement de quarante à cinquante hommes.

Tout ce que vous ferez, faites-le pour l'amour du Bon Dieu, sous la protection de Jésus-Christ, de la sainte Vierge, de saint Joseph et de saint Jean-Baptiste.

Louis "David" RIEL, Exovide.

(Document No 18, annexé au compte rendu officiel du procès.)

Dans un brouillon de lettre, — également de l'écriture de Riel, — adressée aux Métis français et anglais de la région de la rivière Bataille et du fort Pitt, on lit entre autres choses:

Chers parents et amis, nous vous conseillons de faire attention, tenez-vous prêts à tout. Prenez avec vous les sauvages, ramassez-les de tous côtés. Prenez toutes les munitions que vous pourrez, en quelques magasins que ce soit. Murmurez, grondez, menacez, soulevez les sauvages, mettez, avant tout la police du Fort Pitt et du Fort Bataille dans l'impossibilité.

(Document No 8)

Le Journal du Père Végreville mentionne, le 30 avril:

Dix hommes partent pour aller chercher à Battleford la bande Poundmaker.

11e Soulèvement insensé des Métis

Ce dernier point n'exige pas une longue démonstration. Si sérieux que fussent les griefs des Métis, ils ne pouvaient justifier un soulèvement contre les autorités du pays. Comment, d'ailleurs, une poignée d'hommes mal équipés et sans munitions pouvait-elle espérer tenir tête aux milliers de soldats du gouvernement? Une révolte armée dans de telles conditions devait fatalement aboutir à un désastre. Pour la malheureuse population entrainée dans cette folle aventure, c'était se plonger dans le deuil, la misère et la ruine, — ce que les événements n'ont que trop démontré.

* * *

Après avoir répondu de mon mieux aux onze questions de mes juges, je prends la liberté de leur dire qu'ils en ont oublié une douzième, plus essentielle à elle seule que toutes les autres ensemble. Son importance est telle que la réponse qui y sera faite nous permettra de vider d'un seul coup la grande querelle présente.

Cette question, la voici: *Oui ou non, Riel était-il fou?*

Les textes cités au cours de cette série d'articles ont déjà répondu pour moi, sans qu'il soit besoin d'invoquer les témoignages des aliénistes appelés à se prononcer sur son cas.

Les vrais amis de Riel et des Métis sont certainement du côté de ceux qui plaident la folie et l'irresponsabilité.

Donatien FREMONT.

Livres à lire

Sir Wilfrid Laurier, Canadien

par ROBERT RUMILLY
E. Flammarion, éditeur, Paris

La presse de France et du Canada parle avec beaucoup d'éloges, de ce temps-ci, du livre que M. Robert Rumilly vient de consacrer à un Canadien illustre entre tous, Wilfrid Laurier. C'est, en effet, une oeuvre bien faite pour plaire au public des deux pays, et l'on peut lui prédire sans crainte un solide succès. Modèle parfait de ces biographies romancées qui restent toujours très en vogue, celle-ci se lit comme un vrai roman.

Il est vrai que le personnage convenait admirablement pour un pareil cadre. Brillant homme d'Etat, — l'un des plus grands du Canada, — et encore tout près de nous, Wilfrid Laurier est déjà entré dans l'histoire. C'est pour nous une figure quasi-légendaire, qui incarne la distinction et la noblesse, un heureux mélange des qualités des deux races de ce pays et le louable souci de faire travailler d'un même coeur Canadiens anglais et français à la grandeur nationale.

Ecrivant surtout pour le public de France, — et même pour le public encore plus vaste qui dans le monde entier lit les ouvrages français, — l'auteur n'a pu qu'effleurer les grands problèmes d'ordre national ou économique qui ont marqué la carrière politique de son héros. Il en donne cependant les grandes lignes avec la note juste. L'un des charmes de ces pages est que l'homme privé y tient autant de place que l'homme public. La noble et douce figure de lady Laurier y apparait constamment, non seulement dans l'intimité du foyer, mais étroitement associée à son époux, dans ses voyages à Londres et à Paris comme dans ses triomphes et ses revers électoraux.

M. René Doumic, dans la belle préface qu'il a écrite pour le livre, trace le portrait de sir Wilfrid Laurier tel qu'il le connut en 1898:

"Je le revois tel qu'il était alors. Grand, mince, d'une distinction répandue sur toute sa personne et qui frappait dès le premier abord. Une longue redingote qu'il portait ouverte et flottante, et la plus jolie tête, fine, séduisante, où se lisait la race. Une stature droite pleine d'élégance et d'aristocratie naturelles. Du premier coup d'oeil ma pensée s'était reportée vers une grande figure de chez nous que, dans la suite de mes travaux, j'avais beaucoup étudiée. Je m'imaginais voir non certes le Lamartine des "Méditations", mais celui des Girondins, l'orateur de la campagne des "Banquets", le héraut du drapeau tricolore: je ne sais quoi de solide, d'agreste qui sentait le terroir, et qui avait des ailes."

A rapprocher de ces lignes du directeur de la "Revue des Deux Mondes, celles où M. Rumilly raconte le premier voyage de Laurier en Angleterre, pour le jubilé de la reine Victoria:

"Le premier ministre du Canada fut présenté à la reine. Elle parut frappée d'étonnement et ne put retenir ce nom: "Disraéli!"

"Il ne manquait pas en effet d'analogies entre le physique, les manières, et toute l'existence des deux hommes, qui avaient poursuivi en des pays et des partis différents des carrières presque semblables. Et la vieille souveraine avait eu pour Disraéli une véritable affection."

On a là un exemple du tyle simple et naturel qui n'est pas le moindre mérite de "Sir Wilfrid Laurier" et qui classe du premier coup son auteur parmi les meilleurs écrivains français d'aujourd'hui.

Depuis deux ans à peine au Canada, M. Robert Rumilly s'est donné de tout coeur à notre pays, pour lequel il a une vive affection. Son livre en est un témoignage éloquent. Il ne manquera pas de nous gagner de nouvelles sympathies dans des milieux où nous avons tout à gagner à être mieux connus.

Les lecteurs de ce journal ont beaucoup entendu parler, ces derniers temps, d'un romancier français parvenu à la notoriété en calomniant et défigurant l'Ouest canadien. Dieu merci, les malfaiteurs de la plume du genre de M. Constantin-Weyer sont l'exception. Nous sommes heureux de saluer en M. Robert Rumilly un autre écrivain français, de bonne race celui-là, qui aime sincèrement sa patrie d'adoption et emploie son talent à la faire rayonner au dehors.

LE LISEUR.

OTTAWA. — On estime pratiquement certaine la nomination de M. Arthur Meighen comme sénateur et comme leader du gouvernement à la Chambre haute.

L'Encyclique "Lux Veritatis"

(Suite de la 1re page)

I.—Le Concile et la primauté romaine

Abordons maintenant le sujet avec ordre et commençons en faisant Nôtre cet avertissement de l'Apôtre des gentils: "Jusqu'à ce que nous soyons tous parvenus à l'unité de la foi et de la connaissance du Fils de Dieu, à l'état d'homme fait, à la mesure de la stature parfaite du Christ, afin que nous ne soyons plus des enfants, flottants et emportés à tout vent de doctrine, par la tromperie des hommes, par leur astuce pour induire en erreur; mais que, confessant la vérité, nous continuions à croître à tous égards dans la charité en union avec celui qui est le chef, le Christ. C'est de lui que tout le corps, coordonné et uni par les liens des membres qui se prêtent un mutuel secours et dont chacun opère selon sa mesure d'activité, grandit et se perfectionne dans la charité."

De même que les Pères du Concile d'Ephèse ont obéi à ces avertissements apostoliques dans une unanimité de coeur admirable, de même souhaitons-Nous que tous, sans aucune distinction, rejetant préjugés et opinions, considèrent ces paroles comme adressées à eux-mêmes et que tous les mettent heureusement en pratique.

Nestorius

L'auteur de toute la controverse, tout le monde le sait, fut Nestorius, non pas qu'il ait créé par son intelligence et ses études une nouvelle doctrine — puisqu'il l'a plutôt empruntée à l'évêque Théodore de Mopsueste, — mais c'est lui, servi par une grande facilité d'élocution, qui en commença de toutes ses forces la publication et la vulgarisation, en la développant davantage et en lui donnant un semblant de nouveauté par tout un attirail de paroles et de phrases.

Né à Germanicie, ville de Syrie, Nestorius se rendit tout jeune à Antioche pour y étudier les sciences profanes et sacrées.

En cette ville, très célèbre à cette époque, il embrassa d'abord la vie monastique; puis, par suite de son esprit changeant, il abandonna cet état, et, devenu prêtre, se consacra entièrement à la prédication, cherchant, plus que la gloire de Dieu, les applaudissements des hommes.

Sa réputation d'éloquence enflamma tellement la foule et se répandit si loin de tous côtés que, appelé à Constantinople, où l'évêque venait de mourir, il fut, de grands espoirs étant fondés sur lui, revêtu de la dignité épiscopale.

Mais même sur ce Siège, pourtant si glorieux, sans interrompre les néfastes explications de sa doctrine, il en continua l'enseignement et la vulgarisation avec encore plus d'autorité et d'orgueil.

Hérésie nestorienne

a) Deux personnes dans le Christ, l'une divine, l'autre humaine

Pour bien saisir la question, il est bon d'indiquer brièvement les principaux points de l'hérésie nestorienne. Plein d'orgueil, cet homme pensait que deux hypostases parfaites, c'est-à-dire l'humaine de Jésus et la divine du Verbe, s'unissaient dans un certain "prosôpon" commun — ainsi disait-il, — niant de la sorte l'admirable union des deux natures, que Nous appelons hypostatiques; il affirmait par suite que le Verbe unique de Dieu ne s'était pas fait homme mais se trouvait présent dans le corps humain par habitation, par son bon vouloir, par la vertu de son opération. D'où il ne fallait pas l'appeler Dieu, mais bien "Theophoros" ou déifère, à peu près de la même façon qui permet d'appeler les prophètes et les autres saints déifères, à cause de la grâce divine qui leur est donnée.

b) Donc la Très Sainte Vierge n'est pas mère de Dieu (Theotocos)

Ces funestes doctrines de Nestorius aboutissaient à reconnaître deux personnes dans le Christ, l'une divine et l'autre humaine; ainsi s'ensuivait-il nécessairement que la Sainte Vierge Marie n'était pas vraiment la Mère de Dieu ou "Theotocos", mais plutôt la Mère du Christ-Homme ou "Christotocos" ou, au plus, celle qui a reçu Dieu ou "Theodocos".

Ces dogmes impies, qui étaient prêchés non seulement de façon cachée et voilée par un homme particulier, mais publiquement et ouvertement par l'évêque lui-même de Constantinople, produisirent, principalement dans l'Eglise orientale, un trouble énorme.

(A suivre)

DUBLIN, Etat Libre d'Irlande. — Dans une proclamation, le gouverneur général de l'Etat Libre, M. McNeil, a dissous le "Dail Eireann" et a fixé au 16 février les élections générales.

NEW-YORK. — Le compositeur de musique Mortimer Wilson est mort à 56 ans.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Nos frères de l'Ouest

Le Petit Journal (Montréal):

Du 27 au 29, l'Association Canadienne-française de l'Alberta a tenu son congrès à Edmonton. Les Canadiens français de la province de Québec sont de coeur avec leurs frères de l'Ouest, et nous tenons à leur en donner l'assurance.

Grâce à l'admirable ténacité de nos pères, qui n'ont pas hésité quand il fallait payer de leur liberté ou même de leur vie, nous sommes, dans cette province, à peu près maitres chez nous. Nous vivons en bonne entente avec nos compatriotes d'autres races; nous parlons notre langue, pratiquons notre religion, et observons nos coutumes, sans blesser personne, mais non plus sans entraves.

Il n'en est pas de même dans les provinces de l'Ouest. La tolérance que nous montrons ici, où nous sommes la majorité, n'est pas toujours rendue aux Canadiens français là où ils sont en minorité. Tantôt sourde et tantôt aiguë, il leur faut mener une lutte continuelle. Autour de l'église. Autour de l'école surtout. Pour préserver l'âme des petits Canadiens.

Nos lecteurs connaissent les grands traits de cette petite guerre. Ils savent les difficultés toujours renaissantes devant les Franco-canadiens de l'Ouest, et toujours surmontées... ou adroitement tournées. On connait aussi les trois grandes sociétés: Association d'Education du Manitoba, Association Catholique des Franco-Canadiens de la Saskatchewan, Association Canadienne-française de l'Alberta. Toutes trois agissent en liaison, pour le même idéal sacré, contre les mêmes hostilités. Elles sont appuyées chacune par un vaillant journal: la Liberté à Winnipeg, le Patriote de l'Ouest à Prince-Albert, la Survivance à Edmonton.

Nos frères de l'Ouest se plaisent à dire qu'ils sont aux avant-postes, et sans peut-être que nous nous en doutions, contribuent à nous protéger. C'est vrai. Et nous leur devons plus qu'une affectueuse admiration: de la reconnaissance.

Et, quand nous le pouvons, un bon coup d'épaule.

Le Congrès Eucharistique de Dublin

On sait que le Congrès Eucharistique de Dublin aura lieu cette année du 10 au 26 juin. Le "Devoir", de Montréal, qui a obtenu tant de succès avec les voyages organisés lors des Congrès de Chicago, de Sydney et de Carthage, organise encore le voyage de Dublin, en collaboration avec la "Liberté", le "Droit" et l'"Evangéline". Les voyageurs visiteront à cette occasion l'Irlande au complet, l'Ecosse et l'Angleterre, puis la France (Lisieux, Lourdes et Paris), l'Allemagne du Rhin, la Suisse et enfin l'Italie avec Rome, où les attendent les bénédictions du Souverain Pontife. Six itinéraires au choix en trois classes différentes.

Demandez à la Liberté le livret illustré donnant tous les détails du voyage.

VICTORIA, C.-A. — M. Plunkett, député fédéral de Victoria, à Ottawa, proposera aux autorités fédérales que la conférence économique impériale ait lieu à Victoria.

SAINT-BONIFACE

A la cathédrale

Dimanche dernier a eu lieu la pittoresque cérémonie de la bénédiction des enfants. Malgré le froid intense, une foule considérable d'enfants remplissait le vaisseau de la cathédrale. S. E. Mgr l'Archevêque y assistait. La bénédiction fut donnée par Mgr Jubinville.

Dimanche prochain aura lieu la bénédiction des cierges.

Mardi après-midi, jour de la Purification, a eu lieu une réception du Tiers-Ordre. Les RR. PP. Capucins, établis à Saint-Boniface depuis quelques années, ont réorganisé le Tiers-Ordre qui existait déjà. Le R. P. Pierre en est le directeur spirituel. Mardi dernier avait lieu une importante réunion où plusieurs membres furent admis. Le tout fut clôturé par la bénédiction du Saint-Sacrement.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface

Le 24 janvier dernier avait lieu l'assemblée annuelle de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface. Cette assemblée, quoique encore trop peu nombreuse comme d'habitude, fut des plus intéressantes, non seulement par les questions diverses qui firent le sujet de la discussion, mais aussi par l'intérêt on peut dire inusité qu'y prirent les assistants.

Nous donnerons la semaine prochaine un compte rendu plus détaillé de l'assemblée, mais nous voulons dès aujourd'hui informer la population de langue française de Saint-Boniface et de la campagne du fait que l'assemblée s'est déclarée d'emblée pour la célébration du soixantième anniversaire de la fondation de la société à Saint-Boniface, célébration qui devait avoir lieu l'an dernier et qui fut remise à cause de la maladie de S. E. Mgr l'Archevêque. Cette fête sera reprise cette année et le nouvel exécutif est déjà à l'oeuvre pour faire de cette fête un succès.

Voici le résultat des élections: J.-H. Daignault, président; Adolphe Huot, vice-président; H. Painchaud, secrétaire-trésorier; MM. A.-A. Pambrun, Onésime Leclerc, J.-O. Brunet, C.-E. Gaudette et A.-L. Monnin.

LE PRESIDENT.

A l'Institut Collégial Provencher

Jeudi soir, le 4 février, il y aura à l'Institut Collégial Provencher, une très intéressante partie de cartes. Le Cercle La Vérendrye de l'A.C.J.C., qui organise cette partie au profit de ses oeuvres, invite spécialement tous ceux qui, soit au bridge, soit au whist, désirent passer une agréable soirée.

N'oubliez pas: jeudi soir, à 8 h. précises, à l'Institut Provencher. Un goûter et des prix attrayants.

On peut se procurer des billets au Collèges, ou des membres du Cercle.

Réunion des jeunes de Saint-Boniface

Lundi soir, 25 janvier, nos jeunes gens assistaient à une réunion très importante.

Selon la coutume, on commença la séance par la lecture du rapport de la réunion précédente, puis la parole passa au R. P. Schelpe, S.J. Le Rév. Père avait choisi comme sujet de sa conférence, "Hérédité et responsabilité", traitées au point de vue médical. Comme conclusion pratique, il dit que c'était le moment de préparer son avenir en conservant une âme saine dans un corps sain. Donc, pas d'excès physiques, intellectuels. Les enseignements du Rév. Père furent très goûtés par le grand nombre de jeunes présents ce soir-là.

M. Charles-E. Huot remercia sincèrement le Rév. Père au nom des membres, pour les belles et bonnes choses qu'il nous a dites.

M. l'abbé Lévêque nous présenta le Dr Laurendeau qui, malgré ses nombreuses occupations, a bien voulu se charger des questions médicales de la "boîte aux questions". Il nous donna des solutions claires, précises, très intéressantes. Nous lui devons un grand merci, et les jeunes lui disent au revoir.

Une motion très importante de la part de l'assemblée fut adoptée à l'unanimité: "Que le conseil actuel, temporaire, soit constitué en conseil permanent jusqu'aux prochaines élections." On proposa que M. G. Guyot en soit le président et M. Lucien Painchaud le secrétaire. Voté par acclamation.

Le Concert de charité de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Notre concert de charité, annoncé la semaine dernière pour le dimanche soir 14 février, à l'Académie Provencher, est en bonne voie d'organisation. Comme par le passé, le Cercle Molière nous prête encore son généreux concours dans une comédie sous la direction de M. A. Boutal. D'autres artistes en vue nous ont promis leurs services en chant, musique, etc. Notre organisatrice, Mme J.-A. Hébert, nous promet encore un programme musical artistique et varié. Comme l'entrée se fera par billet, on demande au généreux public qui voudra bien encore se rendre nombreux à notre invitation afin de venir en aide aux oeuvres de se procurer les billets qu'il désire à la Pharmacie Préfontaine comme l'an dernier, dès aujourd'hui et les jours suivants. Qu'on se le dise.

Cercle Sainte-Elisabeth

Le thé de charité au profit du Cercle Sainte-Elisabeth, qui avait lieu jeudi dernier, chez Mme Joseph Bernier, a été réussi de toutes façons, et nous ne saurions exprimer par des mots toute notre gratitude envers cette amie dévouée de l'oeuvre. Aux autres dames qui y ont gracieusement ajouté leur collaboration, à toutes celles qui nous ont encouragées de leur présence et de leur offrande, un merci du coeur. Mme la présidente, Mme Ledoux, recevait avec Mme Bernier.

Ont versé le café et le thé, respectivement, de 4 à 5, Mmes J.-A.-P. Prendergast et J.-H. Bourgouin; de 5 à 6, Mmes W. Ledoux et H. Laberge; de 6 à 7, Mmes P.-A. Talbot et L.-P. Roy. Mmes Noël Bernier, Alex. Bernier, F. Deniset, J.-P. Tremblay, E. Sumner, W. Raymond, et Mlle Renée Deniset faisaient les honneurs du goûter.

Au plateau, Mmes Lévêque, A. Lafrance, E. Painchaud et W. Raymond.

Voici la liste complète des dames qui se sont rendues à l'appel de la charité: Mmes J.-A.-P. Prendergast, Donovan, H. Boissonneault, J.-H. Bourgouin, J.-P. Tremblay, R. de la Giclais, H. Painchaud, Alex. Bernier, Noël Bernier, E.-J. McMurray, A. Meunier, A. Pétrin, Siméon Tremblay, F. Deniset, F. Forstall, Amable Toupin, Edouard Lambert, Ernest Cyr, Raymond Bernier, Cyrille Muller, J.-B. Poitras, J.-A. Gingras, E. Lafrance, R. Duheault, G. Bibeau, J.-T. Dumouchel, J. Gauvin, P. L'Heureux, Damien Léger, E. Gagnon, J. Prendergast, Georges Laflèche, N.-A. Laurendeau, M.-G. Fitzgibbons, J.-A. Leduc, D. Monchamp, J.-C. Lavoie, J.-A. Rousseau, W. Ledoux, Ernest Lévêque, H. Laberge, E. Prud'homme, Charland Prud'homme, J.-A. Lemay, A. Prud'homme, J.-E. Dumas, E.-H. Sumner, H. Béchard, Henri Lacerte, L.-J. Lavoie, A.-C. Larivière, C.-W. Boswell, Plourde, Alph. Lafrance, Ed. Guilbault, J.-C. Davis, E. Painchaud, Ant. Lanthier, Irvine, E. Bryson, E. Prendergast, J.-B. Côté, A.-E. Love, J.-A. Desjardins, Louis Tétreault, H. Savaria, P.-A. Talbot, H. Huot, J.-S. Hébert, L.-P. Roy, C.-W. Raymond, H. Morier, Emma Trudeau, Emile Trudeau; Mlles Y. Nadon, Renée Deniset, D. Toupin, A. Leclerc, Marcelle et Annette Blanchette, Irène Benoist, M.-J. Mager, F. Gosselin, F. et J. Chénier, Andrée Prud'homme, Claire Béchard, H. Larivière, Mlles Plourde, E. Dubuc, Andrée Galliot, Juliette Delaquis.

On nous prie d'annoncer pour mercredi soir, le 3 février, la deuxième partie de cartes de la deuxième série. Vous venez nombreux, c'est entendu?

Mlle Agathe de Montigny, A.T.C.M., L.A.B.

Mlle de Montigny vivait dimanche soir l'une des belles heures de sa vie, celle du succès, et, généreuse, en partageait la douceur avec son auditoire charmé et fier d'elle. Sa persévérance dans le travail lui a valu tous les honneurs en musique, et elle est la première élève de l'Institut Collégial Saint-Joseph, et de Saint-Boniface, qui, après avoir subi, en juin 1931, ses derniers examens, ait décroché haut la main le degré "Licencié". Dimanche, on lui remettait le diplôme donné par "The Associated Board of the Royal Schools of Music, London, England", et une médaille d'or de l'Institut. Nous félicitons de tout coeur Mlle de Montigny d'avoir ainsi donné à son talent l'essor du perfectionnement.

Son programme comprenait des pièces de pur classique et de hardi moderne. La jeune lauréate a prouvé qu'on peut être de son temps sans verser dans l'exagération et que le véritable goût artistique ne saurait se fourvoyer. Nous comptons donc n'avoir jamais à l'exorciser du démon du Jazz, si vide de sens et d'esthétiqué. La technique de Mlle de Montigny est sûre, et ses doigts agiles interprètent avec la même aisance la force ou la grâce, selon qu'elle exécute des oeuvres graves ou légères.

Mlle de Montigny était très habilement assistée, dans son récital, par le trio Hubicki-Gaskrill-Vickers, qui nous a tenus sous le charme durant tout son répertoire. Ainsi de Mlle Yvonne Thibault qui était en voix, et qui est toujours si agréable à voir et à entendre. Une gerbe de fleurs lui a été gentiment présentée par sa petite nièce Mona Thibault. A l'issue du programme, la mignonne Aimée Gagnon offrait à son tour à l'héroïne de la soirée sa gerbe de roses.

La présentation du diplôme et de la médaille, portés par Mlle Eveline Bouchard et Noëlla Raymond, a été faite à la gentille artiste par ses parents, M. et Mme de Montigny. Mgr Jubinville, qui présidait, a adressé quelques mots de félicitations à Mlle de Montigny, des remerciements aux artistes, et a su exprimer par des paroles pleines d'affectueuse vénération, la satisfaction ressentie par l'auditoire de voir S. E. Mgr l'Archevêque au milieu de nous.

A. G.-RAYMOND.

Programme

Piano: Beethoven, Sonate, Op. 31, No 2, Allegro.

Trio: (a) Bridge, Marche Militaire; (b) Chaminade, Lento; (c) Padre Martini, Gavotte (Les deux moutons); (d) Fernandez-Arbos, Bolero. "The Winnipeg Instrumental Trio": M. Taras Hubicki, violon; M. Edward Gaskrill, violoncelle; M. Allan-A. Vickers, piano.

Piano: (a) Chopin, Etude, Op. 25, No 7; (b) Karg-Elert, Burlesque; (c) Goosens, "The Old Musical Box"; (d) Debussy, "Ménestrels".

Chant: Fauré, "Les berceaux". Mlle Yvonne Thibault. Au piano, Mme G. Laflèche.

Piano: Rhapsodie Hongroise (sur requête).

Noces d'or

Mardi, 16 février prochain, sera célébrée, en la cathédrale de Saint-Boniface, une grand'messe d'action de grâce, à l'occasion du cinquantième anniversaire de mariage de M. et Mme Joseph-Noël Senez.

Le même jour, de 8 h. à 10 h. du soir, il y aura réception à la résidence, 178, avenue Despins.

Cordiale invitation à tous.

Le sport

Notre équipe Juvénile a joué une importante partie, vendredi soir dernier, à l'Olympic. Nos joueurs sont actuellement en seconde position et, s'ils peuvent garder leur place, seront appelés à détailler dans les parties finales. Nos joueurs se sont fait battre, vendredi dernier, par les Maple Leaf, champions de la ligue. Ils sont tout de même encore en seconde position, "ex aequo" avec leurs vieux adversaires, les Flying Scots. Ils seront appelés à se mesurer avec ces derniers et les champions auront la seconde place et seront dans les parties finales de leur section. Nos joueurs sont pleins de confiance.

Ligue de gouret Inter-A.C.J.C.

Cette nouvelle ligue de gouret fonctionne à merveille. Déjà cinq parties ont été jouées, toutes cinq d'un réel intérêt, au dire de ceux qui en furent les témoins. Les quatre équipes qui composent cette ligue sont suffisamment bien balancées pour que le résultat des parties ne puisse pas être prévu.

Mardi dernier, Juniorat jouait contre Canadien. Partie lente au début, mais peu à peu les joueurs se réveillent et se révèlent; le Juniorat a généralement un bel ensemble, et Canadien, malgré un jeu plutôt individuel, fait lui aussi quelques passes sensationnelles, mais il joue de malheurs: deux fois, deux joueurs parviennent jusqu'aux buts de Juniorat... et lancent à côté. Dans la deuxième période, à une reprise du jeu près des buts de Canadien, la rondelle, poussée par Ed. Lafleur, glisse dans le but. Ce fut le seul point de la partie. Dans la troisième période, le jeu ralentit, à cause de la tactique uniquement défensive adoptée par Juniorat.

Dimanche, deux parties: Canadiens contre Collège et Sacré-Coeur contre Juniorat. Les résultats disent plus que tout récit: Juniorat gagne contre Sacré-Coeur par 2 à 1; Collège et Canadiens font partie nulle de 1 à 1. Ce qui donne comme résultat général dans la ligue:

	J.	G.	P.	E.	Pts
Juniorat	3	2	0	1	5
Collège	4	1	1	2	4
Sacré-Coeur	2	1	1	0	2
Canadiens	3	0	2	1	1

Le rapport financier de la "Great-West Life"

M. C.-O. Gilmore, représentant local de la "Great-West Life Assurance Company", présente dans ce numéro le 39e rapport annuel de cette compagnie. Les détenteurs de police seront particulièrement flattés de voir un rapport d'une année aussi prospère et de constater la position financière très solide de la compagnie.

Excellent pour le croup des enfants — Quand un enfant souffre du croup, il est excellent d'employer l'Huile Eclectrique du Dr Thomas. Elle réduit l'inflammation et détend le phlegme, donnant un prompt soulagement au petit malade. Elle est également bonne pour les maux de gorge et de poitrine, les maux d'oreille, les rhumatismes, les coupures, écorchures et meurtrissures. L'Huile Eclectrique du Dr Thomas est regardée par plusieurs milliers comme un article indispensable de la pharmacie de maison.

Le Coin des Enfants

CAUSERIE

Mes chers petits-enfants,

Une maman me parlait hier de l'un d'entre vous, gamin de douze ans: "Mon L... n'est guère courageux. Il devrait se faire extraire une dent et rien ne peut le décider à se laisser enlever ce petit bout d'os qui ne tient qu'à un fil." Cela ne m'étonne pas. Le courage, comme toutes les vertus, s'acquiert par effort et notre petit ami — je le connais bien — ne veut pas le vouloir. Tant pis pour lui, n'est-ce pas? Il souffre toute une semaine pour une extraction de dent qui dure une seconde.

Combien plus admirable ma petite Yvette qui s'est laissé enlever ces jours-ci une écharde enfoncée profondément dans son doigt. C'était douloureux, mais elle est restée tranquille, sage, et courageuse, tout le temps de l'opération.

Qu'est-ce donc, mes petits amis, que le courage? Quand se montre-t-on courageux? Quand on fait bien son travail! Quand on ne pleure pas! Quand on n'a peur de rien! Cette dernière réponse résume toutes les autres. N'avoir peur de rien, c'est posséder le courage total, parfait. Mais qui donc n'a tout à fait peur de rien? Personne? C'est bien possible.

Entre n'avoir peur de rien et avoir peur de tout, il y a bien des degrés de courage... Nous en soulignons deux appropriés à votre vie d'écolier: la patience, la persévérance.

Plus vous avancerez dans la vie, plus vous verrez que la patience — ce courage de ceux qui supportent la douleur — est une grande vertu. Ceux qui en sont dépourvus doivent s'efforcer de l'acquérir et ils y parviendront si, dès l'enfance, ils s'habituent à supporter la souffrance physique sans rien dire. Si vous ne criez pas, si vous ne gémissez pas, le système nerveux n'est pas ébranlé, et vous souffrez beaucoup moins.

Supporter avec patience la souffrance physique apprend à accepter bravement les souffrance morales, les chagrins. Tout le monde en a, mais ils ne font pas le même mal à tout le monde. Les chagrins acceptés avec patience, par amour pour le bon Dieu, en restant maître de soi et supportable aux autres, préparent, au fond du coeur, des consolations précieuses. Vous serez donc patients, mes petits amis, patients dans la souffrance, patients dans le malheur.

La persévérance est une autre forme de courage. Tous les écoliers connaissent ce camarade qui récite toujours le commencement de sa leçon et jamais la fin. Par contre, telle compagne n'a pas de mémoire, mais elle a la patience d'étudier longtemps ses leçons et elle les sait toujours. Celui-ci fait comme beaucoup de gens: il recule devant un effort qui dure et l'on peut dire qu'il a peur de la fatigue, peur du travail; celle-là est laborieuse, persévérante, tenace, ce qui lui vaut bien des succès et fait dire d'elle: "Comme elle a de la chance!"

Dans toutes les sphères de la vie, ce sont les gens courageux, patients et persévérants qui ont de la chance. Je vous souhaite cette chance-là, mes petits amis, avec les brillantes qualités qui en sont l'apanage.

MÈRE-GRAND.

JOYEUSE FÊTE!

Félicitations et voeux de bonheur aux petits amis qui fêteront leur anniversaire de naissance cette semaine:

4 février

Suzanne Bergeron, Saint-Lupicin, 12 ans.

5 février

Bernadette de Moissac, Saint-Paul, Alta.

6 février

Lucienne Précourt, Saint-François-Xavier, 8 ans.

Georgianna Landry, Saint-Norbert.

7 février

Marianna Labossière, Saint-Léon, 14 ans.

René Papineau, Jardin de l'Enfance, Saint-Boniface, 8 ans.

Armand Lambert, école Notre-Dame de l'Assomption, Transcona, 12 ans.

8 février

Alida Boisvert, école Notre-Dame de l'Assomption, Transcona, 8 ans.

Clément Lavoie, Dunrea, 14 ans.

10 février

Antonio Lamothe, Saint-François-Xavier, 10 ans.

Etienne Desrochers, Mariapolis, 13 ans.

Les Camarades du "Coin" et Mère-Grand.

CARNET DU "COIN"

Mon petit ami, Wilfrid Morin, Saint-François-Xavier, a la grande joie de vous faire part de la naissance de sa petite soeur, Marie-Claire-Aline, le 6 janvier.

Deux vieux amis du "Coin", Maria et Charles Préfontaine, Saint-François-Xavier, sont heureux de vous annoncer la naissance d'un petit frère, Joseph-Victor-Yvon, le 11 janvier.

HISTOIRE D'UN VIEIL ARBRE

Là-bas, au fond du bois, parmi les grands arbres qui craquent, une flamme brille dans la nuit. Auprès du feu se trouvent un vieillard et un enfant.

— Vieil homme, demande celui-ci, pourquoi ces arbres perdent-ils leurs feuilles en hiver et pourquoi d'autres les conservent-ils pendant la mauvaise saison?

— Petit frère, tu es bien curieux, mais sache que cela est la légende du vieil arbre sombre et touffu.

"Il y a de cela bien longtemps, au commencement de la vie de cette forêt, vivait dans une ville située de l'autre côté du bois, un magicien qui avait le pouvoir de se déguiser en animal quand il le voulait; ce magicien quitta un jour sa ville et entra dans cette forêt.

A un croisement de chemin, il aperçut Otlé-Véhu, le bon génie du bois, celui qui protège les oiseaux et les plantes, et la jalousie entra par l'oreille du magicien qui enviait Otlé-Véhu, le bon génie du bois.

Il se déguisa et prit la peau de Karmac-Lua, l'ours noir des hautes montagnes; puis soudain, il poussa un grognement sinistre et se précipita vers Otlé-Véhu. Le bon génie, surpris, se mit à courir et appela à son secours tous les arbres de la forêt.

Mais les arbres secouèrent la tête et restèrent en place; seul le vieil arbre sombre et touffu s'avança avec sa famille et barra la route au mauvais magicien qui fut forcé de s'arrêter, de quitter sa peau d'animal et de retourner dans sa ville.

Otlé-Véhu, le bon génie de la forêt, fut bien courroucé de voir que tous les arbres l'avaient abandonné, à l'exception du vieil arbre sombre et touffu et de sa famille.

Il en conçut une grande avertume, et comme il ne pouvait abattre les arbres, puisque lui-même leur avait donné la vie, il les condamna à perdre leur feuilles à l'automne, et à rester ainsi dépouillé pendant la rude saison d'hiver.

Pour récompenser le vieil arbre sombre et touffu et sa famille, il leur permit de garder leurs feuilles pendant l'hiver. Puis il fit une marque particulière à chacun des membres de cette famille, pour les reconnaître.

Au premier, qui était l'"Epinette", il permit de laisser pousser ses feuilles droites et détachées les unes des autres, et de plus, de laisser pendre ses cônes vers la terre.

Au second, qui était le "sapin", il fit une marque spéciale avec un pinceau: il mit deux raies blanches sous chaque feuille et lui permit de faire pousser ses cônes vers le ciel; au troisième, qui était le "pin", il attacha les feuilles deux par deux avec une sorte de ruban..."

Le lendemain, Petit frère partit pour le bois et alla reconnaître ses nouveaux amis avec qui il fit vite connaissance.

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

La Bénédiction des Enfants

Letellier, Man., le 19 janvier 1932

Chère Mère-Grand,

Laissez-moi vous raconter une belle cérémonie qui a lieu tous les ans dans notre église: la bénédiction des petits enfants. C'est M. le curé Jutras qui l'a introduite, il y a quelques années, et je crois que c'est une excellente coutume.

A trois heures moins le quart la cloche appelle les paroissiens à l'église et bientôt, de tous côtés, on voit arriver des troupes de petits enfants courant dans la neige ou portés dans les bras de leurs parents. Quelques minutes plus tard, l'église est remplie et les chers petits font entendre un ramage qui doit être bien agréable à Dieu.

La cérémonie s'ouvre par un sermon interrompu plus d'une fois par quelque bambin qui, croyant son gazouillement plus important que les paroles du prédicateur, lâche soudain un cri vibrant, et M. le curé doit abréger son allocution...

Vient ensuite la procession. L'Enfant-Jésus, placé sur un "brancard" garni de velours rouge, est porté par deux enfants de choeur et suivi par tous les petits qui s'avancent pêle-mêle, tout à fait comme on le voit sur les images.

La procession terminée, les petits reprennent leur place et M. le Curé récite de belles prières pour implorer sur les petits anges terrestres réunis à ses pieds les bénédictions du ciel.

Une bénédiction solennelle, chantée par la chorale du Couvent, termine cette cérémonie. Les motets sont toujours bien rendus, surtout l'"Adeste" chanté en quatre parties.

Comme vous voyez, chère Mère-Grand, cette cérémonie est bien belle et doit certainement attirer de grandes bénédictions sur la paroisse.

Votre enfant respectueux,

Edward LOISELLE.

Grade VII.

* * *

Couvent Saint-Joseph

Lorette, le 13 janvier 1932

Ma chère Mère-Grand,

Après vous avoir vue, la première chose que je fis en arrivant à la maison fut de dire à maman malade, et à papa, la grande joie que j'avais eue au presbytère. Eux aussi auraient été charmés de faire votre connaissance, mais le plaisir que vous avez fait à leur petit garçon les dédommage.

Merci donc, en mon nom et en celui de mes bons parents, pour avoir eu la condescendance de me parler privément; cela prouve une fois de plus combien vous chérissez les petits enfants.

Votre petit garçon,

Dario PERFUMO, 8 ans.

Note — Malgré la note un peu personnelle de cette lettre, Mère-Grand a pensé la reproduire afin de récompenser son cher petit ami. Apprendre à maîtriser aussi parfaitement la langue française, après trois années d'études seulement, mérite bien qu'on le souligne et que l'on cite à l'honneur ce vaillant petit Italien de 8 ans. — M.-G.

* * *

Somerset, Man., le 14 janvier 1932

Chère Mère-Grand,

C'est un plaisir pour moi de vous écrire; c'est la première fois que notre maîtresse nous le demande. J'ai huit ans, je vais à l'école et suis dans le grade II. Je travaille de mon mieux afin de faire plaisir au petit Jésus et à mes chers parents.

Pendant les fêtes je me suis bien amusé. Une de mes tantes de Chicago était en visite chez nous. Elle m'a acheté des bonbons et toutes sortes de belles choses.

Votre petit garçon qui aimerait bien vous connaître,

Dollard LEMIEUX.

Ecole Richard (8 ans).

* * *

Ecole N.-D. de l'Assomption

Transcona, 15 janvier 1932

Chère Mère-Grand,

C'est un plaisir pour moi de venir vous dire toute la joie que j'ai ressentie en recevant le beau prix que vous avez eu la bonté de m'envoyer en récompense de mon travail au concours du mois dernier. J'étais si contente lorsque ma maîtresse me félicita en m'apprenant que j'étais l'heureuse gagnante, que j'aurais voulu qu'il fût tout de suite midi pour aller faire part de ma joie à mes bons parents. Papa désire que je lui lise à haute voix cette histoire de l'Ouest, ce que je ferai avec plaisir.

Je vous remercie de tout mon coeur, chère Mère-Grand, de l'intérêt que vous portez à vos chers petits-enfants. Je vais tâcher de me rendre digne de vos bontés par mon excellente conduite.

Votre petite-fille reconnaissante,

Pauline FONTAINE.

Le finaud

Ceci se passait il y a fort longtemps. Trois condamnés devaient être pendus: un Anglais, un Ecossais et un Irlandais.

Le juge se tourna vers l'Anglais:

— Sur quel arbre désirez-vous être pendu?

— Sur un chêne, répondit John Bull.

— Bien; et vous? dit-il à l'Ecossais.

— Sur un peuplier, m'sieu le juge.

— Et vous, Patrick?

— Moi, m'sieu le juge, sur un groseillier.

— Un groseillier? Mais c'est impossible; c'est beaucoup trop petit!

— Si vous permettez, m'sieu le juge, j'attendrai qu'il pousse...

JOUR DE L'ASSOCIATION D'EDUCATION

Saint-Boniface — Total général: $1,342.00

(Suite)

Rue de la Morénie

Percepteurs: MM. J.-A. Ferland (capitaine), H. Lacerte, Ephrem Toupin et G.-H. Bérubé.

$5.00: Amable Toupin.

$3.00: Jos. Pelletier, Alfred Despatis, Georges Taburet.

$2.00: Roger Goulet; Mme L. Marius; Ephrem Toupin, Alex. Lescarbault, Denis Goulet.

$1.00: H. Dumont, P.-E Bérubé, H. Saint-Godard, Alfred Toupin, Michel Toupin, Méd. Trudeau, Gustave Larivière, Wil. Fontaine, Hervé Sicotte, Emile Poitras, J.-B. Laflamme, Joseph Dufault, J. Broeska, Adolphe Verchoot, J.-O. Toupin, W. Cadoret.

50 sous: Avila Lacroix, Georges Bédard, Elph. Bourbonnière, Emilien Laflamme, Gustave Maher, Joseph Desautels; Mme Emilie Guay.

25 sous: Jos. Bourbonnière, Jean Houde, Jos. Lambert.

Rues des Meurons, Desautels et Deschambault

Percepteurs: MM. Aug. Pichette (capitaine), J.-A. Painchaud, C. Beaulieu, A.-W. Monnin.

$10.00: Mme Vve A. Gareau.

$5.00: J.-A. Cusson, H. Béliveau.

$3.00: Jos. Gauthier.

$2.00: F. Beaulieu, Arthur Prud'homme, L.-S. Prud'homme, J. Bourgeault, Adélard Bélanger, Edouard Lane.

$1.00: A.-L. Monnin, A.-V. Monnin, Maurice Prud'homme, P. Couture, T. Guenette, T. Pelletier, T. O'Neil, J. Kérouanton, Aug. Thorimbert; Mme E. Laliberté; C.-C. Bernier, Gust. Bernier, Siméon Rémillard; Mme Léon Roy; Mme Albert Painchaud; F. Painchaud, Chas Beaulieu, A. Lemay, F.-X. Courteau, Auguste Pichette, H. Boissonnault, Th. Rondeau.

60 sous: G. Leblanc.

50 sous: Art. Boivin, A. Gauthier, H. Bourque, J. Verne, N. Lafrance, O. Couture, Guillaume Carrière; Mme Bousquet.

25 sous: Mme Lavack; Mme L. Clément; Arthur Messier; Mlle L. Faucher; Mme V. Beaulieu; Joseph Saint-Cyr, B. Lavallée, Wil. Lavallée, Arch. Bédard.

Rue Dollard et Place Taché

Percepteurs: MM. Elzébert Dumont (capitaine) et Fernand Viau.

$10.00: Dr James Prendergast.

$6.00: Famille Ernest Gagnon.

$5.00: Famille J.-A. Desjardins; Mme Aurélie Dufault.

$3.00: Famille Elzébert Dumont.

$2.00: Dr D. Collin, Louis Tétreault; famille M.-E. Sabourin.

$1.00: Alexis Pinvidic; famille D. Viau; famille J.-B. Dumaine; J.-O. Sainte-Marie; Mme Vve McKenzie; Modeste Sabourin, N. Senez, Clément Viel, Georges Chavanne, Doria Phaneuf, P. Desrosiers, Chas Dufault.

25 sous: P. Saint-Pierre, Avila Joyal, Ed. Laramée, Amédée Nault.

Rues Bertrand, Berry et Goulet

Percepteurs: MM. L. Painchaud (capitaine) et A. Tissot.

$5.00: Antonio Rousseau, B. Rousseau.

$4.00: Mme Augustine Griveau.

$2.00: Mme H. Rousseau; Mme E.-N. Painchaud.

$1.50: Eugène Desautels.

$1.00: J.-B. Chale; Mme L. Dorge; Jos. Bouchard, L. de Nobele, M. Dusabion, Val. Bourbonnière, Henri Dion, A. Jacques; Mme J. Thibault; J.-A. Normandeau, A. Lemoine; Mme L. Clément; M. Glyn.

50 sous: L. Rossignon, S. Gobeil, A. Maire, A. Pelland, A. Rheault, L. Nabat; Mme C. Doiron; A. Pelland, Ad. L'Abbé; Mme Er. Lebleu; Mme Chas Fortin; L.-D. Nolette, P.-H. Miron, Art. Miron; Mme L. Desilets; Mme C. Ouellette; Mme T. Bertrand.

30 sous: J.-L. Rougeau.

25 sous: E. Piédalue, M. Barnabé, Noël Rousseau, James Dufault, A.-J. Therrien, M. Levack, V. Rougeau.

20 sous: M. Dornez, J. Vulliez.

10 sous: D. Gauthier.

Rues Marion, Dubuc Sud et des Meurons Est

Percepteurs: MM. O. Pelletier et V. Masson (capitaines), M. Pelletier et F. Thomas.

$4.00: Famille Boutal.

$3.00: Omer Pelletier.

$2.50: N. Piroton.

$2.00: M. l'abbé Brodeur; M. Masseret, A. Sourisseau.

$1.00: C. Souchon, Jean Sourisseau, Eug. Sourisseau, W. Muloin, V. Masson, Chas Anctil, A. Du Buck, M. Belot, F. Thomas, M. Musso, G. Martin, A. Hogue, Adélard Fournier.

50 sous: M. Godts, A. Lacroix, A. Guigné; Mme Degraeve; A. Marmond, M. Chaleil, M. Kennedy, G. Sansen, P. Pothier.

25 sous: Alb. Bouweraerts, J. McLeod, M. Evraert, G. Muloin, R. Monnier.

10 sous: Georges Lamontagne, Alfred Combaz.

Rues Marion, des Meurons, Roger, Youville et Taché Sud

Percepteurs: MM. J.-O. Brunet, J.-A.-M. Rodrigue et J. de Montigny (capitaines); Major Lavoie, N. Goulet, J. Roy.

$10.00: J.-A.-M. Rodrigue.

$5.00: H. Chevrier, Dr Eug. Laberge, J.-E. Dumas.

$3.00: Dr J.-J. Trudel, Antoine Griveau, Major C.-A. Lavoie.

$2.00: Victor Marius, M.-J. Manville, Mathias Goulet, Philippe Coutu.

$1.50: A. Pétrin, J.-O. Brunet.

$1.00: J.-N. Goulet; Mme L. Beaulieu; Mme A. Savoie; Mme C.-A. Aubert; Jos. Riel, Louis Chabot, Aimé Dubreuil, J.-B. André; Mme Bockstael; G. Pelletier, S. Chambacke, Ed. Longtain, Elzéar Heppelle, Henri Boivin, A. Castelain de la Lande; Mme C. Lafrance; Edmond Desrosiers, Jos. Cloutier, Wm Roy, Jos. Mouard, Josaphat Roy, J. de Montigny; Mlle A. de Montigny.

50 sous: Alfred Paul, E.-B. Larivée; Mme F. Warnier; Josaphat Roy; Mlle Y. Saquet; Jos. Dubreuil; Mlle Hélène Royal; A.-G. Primeau.

25 sous: W. Gravel, Valère Dubois.

La Seine

Percepteurs: A. Hogue (capitaine), Jean Doutre.

$1.00: A. Hogue, R. Antaya, Dubé F..., A. Agagné; Mme I. Mercier.

50 sous: J.-B. Tanghe, A. Turenne, C. Marcoux, B. Faucher, C. Prud'homme, Alp. Marcoux.

25 sous: P. Marion, Alp. Lambert, C. Genest, F. Restiaux, J. R...

20 sous: J. Joyal.

9 sous: O. P. L.

La Seigneurie

$2.00: Avila Lavoie.

Saint-Vital

Percepteurs: MM. C. Teillet, N. Rodrigue, J. Lavallée, H. Morier, Olier Morier, P.-M. Carrière, Albert Payment.

$5.00: Mme P. Machtelinka.

$3.00: C. Buffet, C. Teillet.

$2.00: E.-A. Poulain, Albert Payment, Olier Morier, Raoul Noiseux.

$1.00: C. Champagne; Mlle G. Morier; V. Letain, Oscar Morier, Horace Morier, A.-G. Morier, E. Schwartz, N. Rodrigue, A. Gary, Noël Rodrigue, A. Saint-Laurent, Louis Riel; Mme Vve Racette; Louis Teillet, G. Perrault, Adélard Lavallée.

50 sous: A. Robillard, J. Aubertin, H. Riel, M. Vermette, Anonyme, Alex. Genthon, W. Riel, Alex. Bériault, L. Huot, Philippe Gentes, Geo. Philippon, A. Boiteau, A. Guay, Jos. Perrault, A. Morier, E. Michaud, Eug. Dufault, Eug. Allard, Louis Lavallée, Alex. Riel, P. Bériault; Mme L. Sholberg; P. Van den Driesche.

25 sous: Albert Bruce, P. Bérard, L. Lavallée, fils; Mme Peneaud; Adélard Laurendeau, D. Boulton, Art. Jourdain; Mlle J.-E. Boivin; Alex. Morier, G.-C. de la Lande, Raoul Payment, Jules Proteau; Mme O. Pellerin.

15 sous: M. Parenteau.

Les Jeunes

Perceptrices: Mlles Valentine Couture, Ant. Baril, Blanche Lévêque.

$5.00: Mlles Valentine Couture, Elisabeth Longpré, Lucienne Dussault.

$3.00: Mlles Jeanne Painchaud, M.-Jeanne Bérubé.

$2.00: Mlles Antoinette Baril, Anna Marion, Berthe Marion, Léonie Guyot; Mlles Muller; Mlles Denise Rocan, Madeleine Painchaud, Gabrielle Roy, Julia McEachran, Eugénie Dubuc.

$1.00: Mlles Dorothée Toupin, A. Jacques, Geneviève Bélanger, Zédélie Plante, Gertrude Cyr, M.-Anna Lamarre, Jeanne Blanc, Marcelle Blanchette, Annette Banchette, Thérèse Bouchard, Léontine Hébrard, Aberta Bernier, M.-J. Cyr, Claire Gauthier, P. Bougard, L. Bougard, Anna Toussaint, Rose Renaud.

75 sous: Mlles Despatis, Henriette Hermary.

50 sous: Mlles M.-L. Pelletier, Marthe Painchaud, Rita Tétrault, Gertrude Tétrault, Emilienne Roy, Blanche Lévêque, Thérèse Brunet, Laura Brodeur, B. Dubreuil, Marie Hermary, Aurore Paul, E. Dubé; Mlles Girouard.

25 sous: Mlle Emilia Gagnon.

* * *

Percepteurs: MM. Ulric Bélanger et Roland Couture.

$2.00: Emile Couture, L.-P. Grondines.

$1.00: Francis Muller, Marc Meunier, Lucien Daout, Roland Couture, Léo Boissonneault, Jules Boissonneault, Désiré Bélanger, Ulric Bélanger.

50 sous: A. Neyron.

25 sous: Henri Couture.

Dans notre liste de la semaine dernière, un nom s'est trouvé omis par accident: Mme Vve Ledoux, rue St-Jean-Baptiste, $2.00.

Woodridge

Contribution de la paroisse: $13.45.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

OTTERBURNE

MAISON SAINT-JOSEPH

Retraite des religieux

Dans la chronique de la semaine dernière, il s'est glissé une erreur de typographie. C'est la retraite des religieux, et non celle des orphelins, qui aura lieu du 21 janvier au 7 février.

Retraite des orphelins

Elle avait été fixée au 10 février. A notre grand regret, elle ne pourra pas avoir lieu à cette date. Les travaux de transformations intérieures de la vieille partie de notre maison ne le permettront pas. Cette retraite, nous l'espérons, pourra avoir lieu plus tard. Prière aux intéressés d'en tenir compte.

Notre chapelle

Nous avons dû l'installer temporairement dans le dortoir neuf, afin de permettre les travaux d'agrandissement dans la vieille partie de la maison.

Funérailles de Victor Bonneau

Elles ont eu lieu à La Salle, le lundi 25 janvier, à 9 h. 30. M. l'abbé Chamberland, vicaire à Saint-Norbert, a chanté le service. Le Père Directeur, M. l'abbé Senécal et le Fr. L. Grimard, C.S.V., confrère du défunt, ont assisté à ces funérailles.

SAINTE-AGATHE

Nous aurons dans notre salle paroissiale, le lundi 8 février, une partie de cartes organisée par le Cercle local de l'A.C.J.C. De magnifiques prix y seront donnés, et un excellent goûter sera servi. En plus, nos musiciens nous promettent beaucoup pour ce soir-là.

Encourageons nos jeunes!

ELIE

Dimanche dernier, notre association de la jeunesse donnait sa partie de cartes annuelle. Comme d'habitude, ce fut un succès: $128.

A tous ceux qui collaborèrent à ce résultat, nos plus chaleureux remerciements.

* * *

Dorénavant, grâce à l'initiative de notre association, nous aurons des débats publics mensuellement. Le premier aura lieu le vendredi 12 février. Le sujet discuté sera: "La coalition des trois gouvernements provinciaux de l'Ouest en un seul est-elle plus avantageuse que désavantageuse?" MM. Jack Thompson et Johnny Monkhouse soutiendront l'affirmative; MM. Harry Klies et Orill Roy la négative. Mlle Mariane Monkhouse, récemment couronnée reine de notre association, présidera le débat.

* * *

Le concours de "dames", organisé encore par l'association, commencera le 3 février à 8 h. du soir. Les prix en valent la peine.

* * *

Bientôt, paraît-il, nos gens entendront des mélodies orchestrales. M. Harry Klies médite la formation d'un orchestre.

* * *

Il nous fait plaisir d'apprendre que l'idée d'une formation d'un club de couture, lancée par Mlle Clémence Aquin, fut bien accueillie par nos jeunes filles. L'assistance nombreuse à la première réunion, jeudi dernier, malgré la mauvaise température, en fait foi.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Résultats des concours donnés durant les deux dernières semaines:

Grade XI: Antoinette Houde, Helen Belle, Mary Tucker.

Grade X: Eileen Shore, Albina Bonin, Victorine Gamache.

Grade IX: Yves Moigat, Rasil Fitzmaurice, Jeane Loire.

Grade VIII: Catherine Furneaux, Louis Maillard, Cécile Guyot.

Grade VII: Gérard Guyot, Emile Vermette, Thérèse Delveaux.

Grade VI: Léonie Brunel, Alphonsine Neault, Jean Moigat.

Grade V: Dick Furneaux, Edmond Bissonnette, Charles Moigat.

Grade IV: André Duhard, Raymond Burns, Léontine Montsion.

Grade III: Raymond Larivière, Theodor Prikker, Philo. Gadal.

Grade II: Rose Inglebeen, M.-Aurore Neault, Lucien Gadal.

Grade I: Adélard Mohtsion, Louise Pinette, Alice Loire.

LETELLIER

Fête intime

Le dimanche 24 janvier, un groupe d'amis intimes se donnait rendez-vous chez M. et Mme Achille-P. Jarry, pour leur offrir leurs voeux de bonheur à l'occasion de leur quinzième anniversaire de mariage. Un cadeau approprié leur fut offert. Si ce fut une surprise pour nos hôtes, ils ne furent pas pris en défaut d'hospitalité; un somptueux souper fut servi, l'on joua aux cartes, et le moment du départ ne sonna qu'après avoir joui d'un délicieux goûter. Parmi ceux qui goûtèrent l'amabilité de nos excellents amis, il y avait M. et Mme E. Desautels, M.le Dr et Mme J.-B. Cloutier, M. et Mme Camille Barnabé, M. et Mme J.-A. Dupras, M. et Mme Albert Breton, M. Léon Bruyère.

Le concours de dames

Trois éliminations préliminaires ont eu lieu depuis notre dernier courrier, réduisant le nombre de concurrents à quatre: MM. Joseph Parent, Camille Barnabé, Herménégilde Rémillard et Eugène Bérard. Les parties finales auront lieu prochainement. Jusqu'à cinq parties en certains cas ont été nécessaires pour déclarer un vainqueur.

De retour

Mme Léon Bruyère, avec ses filles Fernande et Jeannine, sont de retour de leur voyage à Montréal.

En visite

Mme Fred Mastin, de Pine Falls, est de passage chez ses parents.

FORT GARRY

Grande partie de cartes à Fort Garry, le 8 février prochain, par les Enfants de Marie. On nous promet quelque chose de bien. Les jeunes filles de la paroisse n'ont rien épargné pour en assurer le succès. Il y aura de beaux prix, un délicieux goûter et comme dessert, du chant et de la musique. Donc, allons en foule à Fort Garry, le 8 février au soir, à 8 h. 15.

* * *

Tout dernièrement, on a organisé les enfants de choeur en club, et déjà on a commencé à joindre l'utile à l'agréable. Les jeunes ont leur assemblée les mardis et jeudis, dans la salle paroissiale. Les officiers pour l'année sont: président honoraire et directeur, M. le Curé; président, Albert Denemesh; vice-président, James Carrabre; secrétaire-trésorier, Oscar Labossière; conseillers, Roland Lagimodière et Angus McDougall. Les jeunes auront une partie de cartes au profit de la paroisse et du club, le 21 février.

* * *

Dimanche soir, 7 février, aura lieu une réception d'Enfants de Marie. Cette société est tout nouvellement organisée dans notre paroisse. Une vingtaine de jeunes filles se consacreront à la Sainte Vierge d'une manière spéciale. Nous sommes heureux d'annoncer que le sermon de circonstance sera donné par M. l'abbé A. d'Eschambault, chancelier du diocèse de Saint-Boniface.

SAINT-NORBERT

Partie de cartes

Le lundi 8 février aura lieu une partie de cartes organisée par le Cercle Paré de l'A.C.J.C.

SAINT-LAZARE

Dans la dernière chronique de St-Lazare, il s'est glissé une petite omission. En parlant de l'aqueduc, on aurait dû lire: "A force de patience et grâce au talent et au travail de M. Edmond Simard — sans oublier les prières des enfants — M. le Curé est parvenu à nettoyer complètement les 4,000 pieds de tuyaux qui séparent la source d'eau du couvent."

* * *

Mlle A. Houle, de Letellier, est en visite chez M. Albert Comeault, du village.

* * *

Enfin, la question de notre bureau de poste paraît être définitivement réglée. M. John Selby a été nommé maître de poste de Saint-Lazare, et Mlle Graziella Hébert sera probablement engagée pour répondre au 95 pour cent de la population de langue française. "Ce qui prouve que, comme dirait la chanson, les Canadiens français sont toujours bons scieurs de bois."

Voici, en effet, ceux qui sont connus pour avoir bien légitimement et avec toutes les qualités requises fait application pour le poste de Saint-Lazare: M. John Selby, M. J. Grenier et M. Ed. Simard comme soldats; comme simples civils, Mme J. Laramée, Mlle Graziella Hébert, Mme J. King, MM. Louis Guay, Réginald Chartier, Luc Tremblay, Paul Tremblay, J.-A. Blouin.

M. le ministre des postes, à Ottawa, a choisi M. John Selby, secrétaire de la municipalité.

MARIAPOLIS

Mme Hidallas Lussier et la famille Raoul Lussier tiennent à remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie dans le grand deuil qui les a frappés.

TRIBUNE LIBRE

Affaires municipales à St-Boniface

Saint-Boniface, 1er février 1932

M. le Rédacteur de la Liberté.

Monsieur,

Depuis quelque temps, votre journal a publié des lettres du maire Campbell, louangeant les activités de nos employés civiques et nous démontrant par des chiffres le bon état financier de la ville de Saint-Boniface.

Permettez-moi, Monsieur le Rédacteur, de démentir son honneur le Maire D. Campbell.

D'après un rapport financier du trésorier daté du 12 février 1931, le montant des taxes collectées en 1930 était de $651,398.89, tandis que les chiffres du Maire, donnés dans sa lettre du 11 janvier 1931, sont de $622,363.30.

Est-ce que le trésorier a fait un faux rapport, ou est-ce le Maire qui veut encore nous mystifier?

Un autre exemple: J'ai des propriétés dans quatre parties différentes de la ville; tous les comptes de taxes de ces propriétés ont été augmentés de 12%.

Si toutes les propriétés ont eu les mêmes augmentations et si les contribuables avaient payé leurs taxes tel que le prétend son honneur le Maire, la cité aurait collecté plus que $680,000, tandis que $643,192.68 seulement a été collecté.

Si le résultat de nos finances est le baromètre de l'attitude du peuple, il dénote clairement que nous avons besoin d'un grand changement dans l'administration de nos affaires civiques.

Trop souvent nos échevins nous donnent pour excuse que la cause de nos taxes élevées est la vieille dette.

En 1930, la ville a déboursé $745,000, dont seulement $135,000 ont servi à diminuer la vieille dette.

A quoi a servi le reste?

Pour payer les dépenses actuelles.

Il y a quelques jours, un ministre provincial nous donnait des chiffres démontrant que Saint-Boniface dépensait moins que Winnipeg pour ses pauvres.

Voici des chiffres qui vous démontreront que notre administration est beaucoup plus dispendieuse que celle de Winnipeg et de Saint-Vital.

En 1930, le coût de l'administration de Winnipeg était de 4½%, Saint-Vital 5½% et Saint-Boniface 7%.

Ce ne sont pas nos pauvres, ou la vieille dette qui nous sont si dispendieux, mais c'est notre bureaucratie.

Nous avons trop de départements et trop d'employés à rien faire et grassement payés.

Le Conseil de ville, désirant plaire à un certain groupe d'électeurs, continue les mêmes extravagances qui lui étaient possibles durant les bonnes années.

N'oublions pas que c'est nous, contribuables, qui payons ces extravagances.

Ne serait-il pas sage que chacun de nous entrevoie ses échevins, et leur demande d'économiser avant qu'il soit trop tard. L'Association des Contribuables a une assemblée le 4 février à la salle Constant. Tous les contribuables devraient y assister, car il faut réagir contre cette mauvaise administration. Il faut s'entr'aider.

Votre tout dévoué,

Antonio LANTHIER.

Fortune de $2,000,000 qui n'est pas réclamée

Ottawa. — Souvent l'on entend dire que l'argent est rare; cependant, il y a certaines personnes qui oublient qu'elles en possèdent en banque. Les dépôts non réclamés et dont les propriétaires n'ont donné aucun signe de vie, depuis cinq ans, dépassent $2,200,000. Voici le rapport de 1930, à ce sujet:

Banque de Montréal, $632,625; Canadienne Nationale, $92,575; Commerce, $363,911; Impériale, $58,137; Dominion, $119,746; Royale du Canada, $756,566; Provinciale, $115,869; Toronto, $48,958; Nouvelle-Ecosse, $214,214.

Pour le désarmement

Ottawa. — La Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises, dans une résolution qui sera soumise à la Conférence du désarmement, à Genève, exprime le voeu que la conférence entraîne une diminution immédiate, efficace, considérable et simultanée des armements de tout genre, et adjure les délégués de se rendre compte de leur responsabilité et de ne pas se séparer sans avoir décidé une importante réduction des armements.

Mort d'un archéologue

Paris. — Un de nos plus célèbres archéologues et érudits, de réputation mondiale, le P. Delattre, des "Pères Blancs", le restaurateur de l'antique Carthage, doyen des correspondants de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, où il avait été élu en 1890, vient de mourir à Saint-Louis-de-Carthage, au milieu même de la ville antique qu'il avait fouillée inlassablement pendant près de 60 ans.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Monnaie	Prix
Livre anglaise	3.9689
Franc français	0.0452
Belga belge	0.1604
Franc suisse	0.2245
Lire italienne	0.0577
Couronne suédoise	0.2231
Couronne norvégienne	0.2162
Couronne danoise	0.2190
Mark allemand	0.2725
Couronne hollandais	0.4629

LE MARCHE

2 FEVRIER 1932

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$4.75—$5.50
Moyens	$3.75—$4.50
Ordinaires	$3.00—$3.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$4.75—$5.50
Moyens	$4.00—$4.50
Ordinaires	$3.00—$3.50
Génisses—	
Bonnes et de choix	$4.50—$5.25
Moyennes	$3.75—$4.25
Ordinaires	$3.00—$3.50
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$5.50—$6.50
Moyens	$4.50—$5.00
Vaches—	
Bonnes	$3.00—$3.25
Moyennes	$2.50—$2.75
Ordinaires	$2.00—$2.25
Pour conserve	$1.00—$1.75
Taureaux—	
Bons	$2.25—$2.50
Ordinaires	$1.50—$2.00
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$3.00—$3.50
Ordinaires	$2.00—$2.75
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$2.75—$3.00
Ordinaires	$2.00—$2.50
Vaches laitières	$30.00—$60.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$6.00—$7.50
Ordinaires et moyens	$2.50—$5.00
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$4.00
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$3.50
Très pesants	$3.00
Légers et maigres	$3.00—$3.50
Truies No 1	$3.00
Truies No 2	$3.00
Inférieurs	$2.00—$2.50
Verrats	$1.50—$2.00
Agneaux—	
Bons, poids moyen	$5.50—$5.75
Ordinaires	$3.50—$4.00
Moutons—	
Bons, pesants	$2.00—$2.50
Bons, poids moyen	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.00—$1.50

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .16—$ .17
Oeufs—	
(D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .18—$ .19
Premiers	$ .16—$ .17
Seconds	$ .12—$ .13
Pommes de terre—	
Par 100 livres	$ .35
Au détail	$ .45
Farine—	
Prix de détail pour les marques suivantes; Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:	
Sac de 98 livres	$2.40
2 sacs de 49 livres	$2.45
4 sacs de 24 livres	$2.55
Alimentation—	
Son, La tonne	$14.00
Moulée, La tonne	$15.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.60
Foin—	
Pour foin sur voie, Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$14.00—$15.00
Mil. No 2	$13.00—$14.00

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Pour la semaine finissant le 1er février 1932

GRAINS	Mardi 26 janv.	Merc. 27 janv.	Jeudi 28 janv.	Vend. 29 janv.	Samedi 30 janv.	Lundi 1 fév.
Blé No 1 Nord	.58⅞	.59	.59¾	.61	.60	.60¾
2 Nord	.54⅞	.54¾	.54¾	.56⅜	.55⅜	.56⅜
3 Nord	.50¾	.50⅝	.50¾	.52⅛	.51⅛	.52¼
Avoine 2 CW	.28⅜	.28⅞	.28⅞	.29⅜	.28⅜	.28⅜
3 CW	.26¼	.26⅝	.26⅝	.26⅞	.26¼	.26¼
Orge 3 CW	.36⅝	.36¾	.36¾	.37⅜	.36⅝	.37⅛
4 CW	.34⅝	.34¼	.34¼	.34⅞	.34⅜	.35
Lin 1 NW	.98	.98½	.98½	.99⅝	.99	.98⅞
2 CW	.94	.94½	.94½	.95⅝	.95	.94⅞
Seigle 2 CW	.42⅛	.42⅝	.42⅞	.43⅞	.43¼	.44

Prix sur voie (track)

GRAINS	Mardi 26 janv.	Merc. 27 janv.	Jeudi 28 janv.	Vend. 29 janv.	Samedi 30 janv.	Lundi 1 fév.
Base Blé 1 Nord	.58⅞	.59	.59¾	.61	.60	.60¾
Avoine 2 CW	.28⅜	.28⅞	.28⅞	.29⅜	.28⅜	.28⅜
Orge 3 CW	.36⅝	.36¾	.36¾	.37⅜	.36⅝	.37⅛
Lin 1 NW	.98	.98½	.98½	.99⅝	.99	.98⅞
Seigle 2 CW	.42⅛	.42⅝	.42⅞	.43⅞	.43¼	.44

Options

GRAINS	Mardi 26 janv.	Merc. 27 janv.	Jeudi 28 janv.	Vend. 29 janv.	Samedi 30 janv.	Lundi 1 fév.
Blé Mai	.61⅝	.61½	.61¾	.63⅛	.62⅜	.63¼
Juillet	.63	.63	.62⅞	.64½	.63⅝	.64¾
Octobre	.64⅝	.64½	.64⅜	.66⅛	.65⅜	.66
Avoine Mai	.31⅜	.31⅞	.31⅞	.32⅜	.31⅞	.32⅛
Juillet	.31⅛	.31⅝	.31⅝	.32⅛	.31⅝	.32⅜
Orge Mai	.39⅝	.39¾	.39¾	.40⅜	.39⅝	.40
Juillet	.39⅜	.39⅜	.39⅜	.39⅞	.39⅜	.39⅛
Octobre	.39⅛	.38⅞	.38½	.39	.39⅛	.39⅜
Lin Mai	1.02	1.02½	1.02½	1.03⅝	1.03	1.02⅞
Juillet	1.02⅜	1.02¾	1.02⅞	1.03½	1.03	1.03⅛
Seigle Mai	.45⅛	.45⅜	.45⅞	.46⅞	.46¼	.47
Juillet	.46⅝	.46⅞	.46⅞	.47⅞	.47¼	.48⅛

Feuilleton de la Liberté - - - Numéro 4

PETITE ROSE

Par CLAIRE DE VILLE

(Suite)

Cela [illegible]pe un certain temps, car elle [illegible]ouzaine de petits cahiers, sur [illegible] elle inscrit séparément: chau[illegible]et éclairage, boucherie, cha[illegible] volaille; plus lait, oeufs, be[illegible]picerie... etc..., ensuite elle fa[illegible]evé de ces petits livres sur u[illegible]registre à colonnes. Ma pa[illegible]complique son travail à plai[illegible]que sa comptabilité est en [illegible] passe ses placards en revue, [illegible]n inutile, puisque personne [illegible]es ouvrir. Elle traverse les [illegible]rridors, en agitant son trous[illegible] de clefs, et ce cliquetis me fait penser à un geôlier visitant ses prisonniers. Ensuite elle va faire ses courses, accompagnée de Katel, et toutes deux reviennent chargées comme des baudets.

Mlle Aurélie se plonge dans les arrangements quotidiens de son armoire. Elle compte ses torchons, en retire un pour Katel, ce qui l'oblige à défaire chaque jour ses faveurs, change les draps de place, les met tantôt en bas, tantôt sur la première planche. Puis elle se rend à la lingerie où elle raccommode et repasse son linge. Ah! ce linge! il est l'unique souci de Mlle Aurélie...

Cousine Emma ne reste pas à rien faire non plus. Elle a le monopole des confitures et du fruitier. Elle passe en revue ses pots, afin de s'assurer si les souris n'y ont fait aucun dégât pendant la nuit. Il y a presque toujours un papier grignoté qu'il faut remplacer. Puis elle choisit les fruits qui sont à point et les porte à Katel. A dix heures elle retourne à l'Eglise, soit pour y faire le catéchisme à des enfants pauvres, soit pour ranger des ornements ou les préparer pour une cérémonie. Puis elle revoit quelques morceaux de musique, car cousine Emma tient l'harmonium de la paroisse. Elle réunit une fois par semaine les Enfants de Marie qui chantent aux offices. Elle m'a demandé de me joindre aux jeunes choristes. J'ai accepté, bien entendu, et elle a déclaré que j'avais une fort belle voix et que je chanterai le "Minuit chrétien" le soir de Noël. Les matinées de Mlle Emma sont bien remplies.

Quant à moi, sauf les jours du cours de chant à la paroisse, je puis disposer de mes matinées à ma guise. Je me retire dans ma chambre où j'écris, je brode, je peins selon mon caprice. Lorsque le temps n'est pas trop froid, je fais une petite promenade sur les onze heures, mais je me lasse vite de la monotonie du paysage, et ne tarde guère à réintégrer ma chambre.

Le déjeuner nous réunit de nouveau. Mlle Sidonie fait les frais de la conversation. Elle a toujours des nouvelles intéressantes à raconter. En faisant ses courses, elle rencontre presque chaque fois M. le Recteur, M. le Vicaire, Arthémise la sacristine et François Legal le bedeau. Ces deux derniers sont au courant de tout ce qui se passe à Pont-l'Abbé et aux alentours; ils ont souvent des choses sensationnelles à confier à Mlle Sidonie, sous le sceau du secret, bien entendu!!!

Je ne prête qu'une oreille distraite à tous ces petits potins. Mais ils excitent au plus haut degré l'intérêt de Mlle Aurélie. Elle approuve, blâme, critique, s'indigne, tout en faisant honneur au repas de Katel. Cousine Aurélie a vraiment une vie exempte de tous soucis. Elle est fort heureuse, mange bien, boit bien, digère de même et dort paisiblement.

Cousine Emma écoute sa soeur, le regard toujours perdu dans le vague et son petit sourire de béatitude sur les lèvres. Elle ne donne pas son avis; au reste on ne le lui demande pas. De temps en temps elle se contente de dire, avec sa petite voix claire de nonne: "Evidemment, évidemment", ce qui ne la compromet pas. Cette excellente et douce créature semble toujours poursuivre un rêve intérieur, et ne s'intéresse guère à ce qui se passe autour d'elle.

Après le déjeuner, ces demoiselles font leur sieste, assises confortablement dans leurs fauteuils alignés devant la grande cheminée de la salle. Moi je descends aider cette bonne Katel qui m'en témoigne sa reconnaissance, en me faisant souvent de ces bonnes crêpes qu'elle réussit dans la perfection.

A 2 h. ces demoiselles s'éveillent et vont à leur ouvroir jusqu'à cinq heures. On y travaille pour les pauvres, pour les missions, les orphelinats. Mlle Sidonie est présidente, Mlle de Boënnec vice-présidente, Mlle Aurélie trésorière, et cousine Emma dirige les travaux. Deux fois par semaine M. le Vicaire vient faire une conférence. Ce jour-là, la salle est comble. Mes cousines terminent leur après-midi en allant faire des visites; de plus, il y a presque toujours un renseignement à demander à M. le Recteur.

A 6 heures et demie, le carillon de la cloche fêlée nous annonce le dîner pendant lequel les deux soeurs aînées causent avec animation, elles se remémorent les incidents de l'après-midi et les nouvelles apprises à l'ouvroir. Cousine Emma s'absorbe dans ses pensées.

Après avoir bu leur tilleul à petites cuillerées, ces demoiselles montent se coucher. Elles me souhaitent une bonne nuit en déposant à tour de rôle un baiser sur mon front. Je descends alors rejoindre Katel; toutes deux assises face à face dans les fauteuils du foyer, nous regardons la dernière bûche se consumer sur la cendre, et nous écoutons gémir la bise. Lorsqu'elle souffle trop fort, Katel récite une dizaine de chapelet pour les âmes des Trépassés qui, assure-t-elle, réclament des prières par la voix du vent. Puis elle me raconte des légendes bretonnes. Elle en a tout un répertoire. J'aime ces contes naïfs dans lesquels le merveilleux joue un si grand rôle.

Il est toujours question dans les récits de Katel, d'une damoiselle et d'un jouvenceau qui s'aiment et ne peuvent s'épouser, pour différentes raisons. En général, l'histoire se termine bien, grâce à l'intervention d'un bon génie ou d'une gentille fée qui aplanissent les obstacles et jettent les amoureux dans les bras l'un de l'autre. Mais Katel a soin de me faire observer que, dans la réalité, ces amourettes de jeunesse n'ont malheureusement pas toujours une si heureuse conclusion.

"Voyez-vous, ma petite demoiselle, me dit-elle avec des airs de mystère, ceci se passait du temps de nos aïeux, de nos jours les fées et les génies n'existent plus, aussi je connais bien des pauvres filles, et des jouvenceaux aussi, qui ont vieilli avec leur amour au coeur."

Et Katel garde le silence pendant quelques minutes. Elle semble se recueillir; sans doute elle pense à une de ces pauvres créatures qui ont aimé... sans espérance.

Ainsi se terminent les journées. Toutes sont semblables!

23 novembre

Mon pauvre journal! que pourrai-je donc écrire désormais sur tes pages? Mes pensées? Mes rêves d'avenir? Hélas! Je suis comme l'épave que le courant emporte, sans qu'elle songe à lui résister. Je ne pense pas, je rêve encore moins. A quoi bon! Demain sera comme aujourd'hui. Les semaines et les mois s'écouleront jusqu'au jour où il me faudra décemment revêtir le grand mantelet et coiffer la capote de velours noir.

Pauvre "Petite Rose", était-ce cela les présages de bonheur qu'Aïcha entrevoyait pour toi? Elle oubliait, la bonne Arabe, que cette fleur dont elle voulut te faire porter le nom, est portée par une tige épineuse...

30 novembre

Voici trois semaines que je suis arrivée à Pont l'Abbé. Cousine Sidonie a reçu deux longues épîtres de son frère. Je ne sais ce qu'elles contenaient. J'avais espéré qu'il aurait glissé dans l'enveloppe un petit mot à mon adresse. Mais il n'en fut rien. Cependant je lui ai écrit le lendemain de mon arrivée, pour lui donner des nouvelles de mon voyage, et le remercier encore de toutes ses bontés pour moi. Ma lettre, il est vrai, ne demandait pas de réponse. Il a sans doute oublié le petit "rayon de soleil", qui égaya sa demeure pendant quelques jours. Moi je pense sans cesse à lui. Chose étrange! la liberté dont je jouis me pèse, car je ne sais qu'en faire. Je regrette parfois la dépendance sous laquelle me tenait mon tuteur. Et cependant... si l'une de mes cousines s'avisait de vouloir me tenir tant soit peu en laisse, je crois que je me débattrais comme les petits chevaux arabes que l'on cherche à dompter.

Quel illogisme!...

30 novembre

Pauvre cousin Hervé! Je sais maintenant pourquoi il ne rit plus depuis quinze ans. Hier soir, pendant la veillée, j'ai parlé de lui avec Katel. Elle m'a confié un secret, me faisant promettre le silence, silence facile à garder! Je ne parle à personne.

Mon pauvre tuteur! Il aurait aimé jadis une belle jeune fille qui s'appelait Yolande. C'était une amie d'enfance. Ils s'étaient fiancés très jeunes; elle avait dix-neuf ans et lui vingt-et-un. Malheureusement elle avait le coeur volage. Lorsque M. de Tréveneuc partit au service militaire, Yolande et sa famille allèrent à Nice passer un hiver. Elle y fit la connaissance d'un jeune homme très riche, dont elle s'éprit follement. Son fiancé, averti de la chose, lui offrit de lui rendre sa parole. Elle accepta sans remords, et trois mois après se mariait.

Le cousin Hervé en eut un grand chagrin. Il ne voulut plus habiter Pont-l'Abbé où il serait exposé à la rencontrer sans cesse. Il établit sa résidence à Paris, et fit de grands voyages pour se distraire. C'est ce qui explique sa présence en Amérique, lors du décès de mon père, et le peu d'empressement qu'il mit à revenir en France.

Ses soeurs tentèrent en vain de le marier. Il a refusé tous les partis, prétendant que les femmes ne sont que des coquettes, et que l'amour du luxe et du plaisir étouffe en elles les sentiments du coeur. "La femme, a-t-il déclaré un jour, est incapable d'aimer d'un grand amour."

Pauvre cousin blessé! comme vous avez dû souffrir pour devenir sceptique à ce point! Mais n'êtes-vous pas un peu injuste? Il me semble que si j'aimais... moi... ce serait de toutes les fibres de mon être... et pour la vie...

8 décembre

Ah! combien j'aime ces veillées que nous passons, Katel et moi, assises sous le manteau de la grande cheminée. Des cendres chaudes monte une douce chaleur qui nous pénètre. Katel allume sa lanterne, dont la lueur rouge n'éclaire qu'imparfaitement la cuisine. Cette demi-obscurité qui nous entoure est propice aux confidences; aussi Katel me raconte beaucoup de choses concernant les de Tréveneuc. Elle est depuis cinquante ans dans la famille, y étant entrée à douze ans pour aider sa tante, qui était alors cuisinière chez M. et Mme de Tréveneuc. Elle a connu mon père tout petit; il venait passer l'été à Pont-l'Abbé avec ses parents. Il n'y a plus reparu depuis son mariage, ayant été froissé par l'accueil plutôt froid que la famille fit à ma mère.

Katel a vu naître le cousin Hervé. C'est elle qui le porta à l'Eglise le jour de son baptême; elle est très fière de me raconter cette heureuse journée. La maison n'a pas toujours été un tombeau... comme maintenant.

Katel m'assure qu'elle fut très animée jadis. Cousin Hervé, paraît-il, et cousine Emma aussi, étaient très gaies tous les deux. Sidonie et Aurélie, quoique plus placides, n'étaient cependant pas des bonnets de nuit.

— Le caractère de M. Hervé a complètement changé, après la rupture de ses fiançailles, me disait Katel hier soir. Il est devenu froid et taciturne.

— Je le conçois aisément, répondis-je. Ce doit être triste d'être victime de l'inconstance du coeur d'une femme que l'on aime. Mais dites-moi, Katel, pourquoi mes cousines ne se sont-elles pas mariées?

— Ah! ma petite demoiselle, tout le monde n'a pas la vocation du mariage. Mlle Sidonie était trop autoritaire pour supporter le joug d'un mari plus ou moins despote, car ils le sont tous, ma petite demoiselle, mettez-vous bien cela dans la tête.

— Qu'importe, Katel! m'écriai-je, la femme qui aime son mari doit être heureuse d'être sous sa dépendance, et de se sentir en quelque sorte sa "petite chose".

Katel hocha la tête d'un air de doute. Elle ne partage pas mes sentiments à cet égard. Son peu d'enthousiasme pour le mariage s'explique, car à vingt ans elle épousa une véritable brute, qui après l'avoir battue comme plâtre et lui avoir mangé ses petites économies, la laissa seule avec ses trois enfants pour aller on ne sait où. La pauvre fille reprit son service chez Madame de Tréveneuc, et depuis lors elle n'a plus quitté la maison. Deux années de mariage ont suffi pour lui enlever ses illusions au sujet des hommes, qu'elle traite de mécréants, sacripants, etc... Seul le cousin Hervé fait exception à la règle. Ah! celui-là, son "demi-nourrisson", comme elle l'appelle, il a toutes les qualités.

— Cette écervelée de Mlle Yolande n'était pas digne de lui, déclare la bonne vieille avec un air de suprême dédain.

Je n'ai pas de peine à le croire.

— Mais cousine Aurélie, repris-je après quelques instants de silence, pourquoi a-t-elle coiffé sainte Catherine?

— Ah! dame, elle l'a bien voulu; les partis ne lui ont pas manqué! Mais elle appréciait trop sa vie paisible et n'éprouvait nullement le besoin de s'embarrasser d'un mari plus ou moins grognon et d'enfants qui piaillent dans vos oreilles à vous percer le tympan.

Décidément Katel ne voit que les désagréments du mariage.

— Et cousine Emma? demandai-je encore. Elle a dû être fort jolie dans sa jeunesse. Comment a-t-elle suivi l'exemple de ses soeurs?

Katel se recueillit pendant quelques minutes, et baissant la voix d'un air de mystère, elle reprit:

— Ah! la pauvre créature! Certes oui, elle était ravissante et elle aurait fait une bonne épouse et une excellente mère de famille, mais... elle est de celles qui ne peuvent aimer deux fois...

Katel se tait, elle réunit en un petit tas les tisons épars sur la cendre. Ils flambent; les languettes dansent comme des feux follets et me font penser aux esprits des légendes qui, à l'heure de minuit, exécutent une sarabande dans les foyers éteints.

Je regarde Katel qui alimente la pyramide incandescente. J'attends qu'elle veuille bien me confier le secret que sa dernière phrase me laisse entrevoir. Enfin elle s'enfonce dans son fauteuil, croise de nouveau ses mains, et reprend plus bas encore:

— C'est une triste histoire, ma petite demoiselle. La pauvre fille aimait aussi un ami d'enfance; il lui rendait son amour. Or, ils devaient faire les accordailles à la Noël. Mais, hélas! telle n'était pas la volonté de Dieu. Cinq semaines avant le grand jour, le pauvre garçon fut tué dans un accident de chasse. Un si grand malheur désespéra la pauvre demoiselle, au point de mettre ses jours en danger. Elle eut une fièvre cérébrale qui la retint au lit pendant quarante jours. Lorsqu'elle se leva, ses cheveux étaient devenus tout blancs tels que vous les voyez aujourd'hui. Elle prit le deuil de son fiancé, comme une veuve, et depuis lors elle est toujours habillée de noir. Il y a trente ans de cela.

Katel tisonne de nouveau son feu. Je vois une larme glisser le long de ses joues. Elle l'essuie furtivement du revers de sa main. Au-dessus de nous un petit grincement se fait entendre. C'est le coucou de la grosse pendule qui ouvre la petite porte et lance dix fois son appel "Coucou... coucou...", dit-il de sa voix aigrelette. Alors nous nous levons sans rien dire. La veillée est terminée. Quelques instants plus tard, blottie sous mon édredon, je pleure en me remémorant le récit de la fidèle servante.

Pauvre cousine Emma! Elle aussi a eu son coeur brisé! Je l'avais bien deviné; son petit sourire de béatitude cachait un secret. Son regard perdu dans le vague, poursuivit un rêve intérieur... le sien... celui qu'elle fit à vingt ans!...

Pauvre cousine Emma!...

15 décembre

Les jours s'écoulent dans une monotonie lassante. Mon journal serait une distraction si j'avais quelque chose à y écrire. Mais je ne puis me décider à noircir des feuilles pour raconter ces petits potins de la ville, qui mettent en ébullition la placide cousine Aurélie!, M. le Vicaire doit avoir son changement bientôt, du moins on le soupçonne; cette nouvelle cause une grande effervescence parmi ses pénitentes, vieilles filles pour la plupart. Mlle Aurélie est du nombre.

Hier, Mlle de Boënnec est venue voir mes cousines. Elle paraissait plus affairée qu'à l'ordinaire. Lorsque je suis entrée au salon, elle causait avec animation; à ma vue elle s'est tu brusquement. Puis elle a chuchoté quelques paroles à l'oreille de Mlle Sidonie. J'ai entendu ces mots: Convenu... à la sortie de la grand'messe... sous le porche...

Aurait-elle l'intention de réunir toutes les vieilles filles de Pont-l'Abbé, pour les conduire en procession à Quimper, afin de demander à Monseigneur l'insigne faveur de conserver M. le Vicaire dans notre paroisse? Rien ne m'étonnerait de cette demoiselle Boënnec! Elle est si entreprenante! Heureusement que je n'ai pas encore coiffé sainte Catherine, car elle m'eut obligée de prendre part à cette pétition ridicule que je soupçonne.

20 décembre

Hier dimanche, mes cousines ont mis, malgré la pluie, leur capote à larges brides, ornée de cabochons, ainsi que leur mantelet de moire à franges de soie, ce qui leur donne un air plus antédiluvien encore.

Avant de partir Mlle Sidonie fit l'inspection de ma toilette et me dit:

— Ramenez vos boucles sous votre chapeau, petite, elles vous font paraître un peu écervelée.

Je lui obéis, très étonnée de l'attention qu'elle me portait aujourd'hui. Mais, me souvenant des paroles de Mlle de Boënnec, j'en conclus qu'il me faudrait sans doute prendre part à la pétition qui se rendrait à l'Evêché, et que pour la circonstance il me fallait une tenue irréprochable. J'en éprouvai un profond dépit.

Tout en marchant derrière mes cousines, à la file indienne bien entendu, je fulminais contre les vieilles filles qui s'attachent trop à leur vicaire; je résolus de jouer la comédie, afin de m'éviter pareille corvée. Rien de plus facile, je ferai semblant de glisser deux marches en descendant du porche; une entorse simulée me fera dispenser de la visite à Monseigneur.

Mais, Dieu soit loué! la pétition que j'avais imaginée n'a pas encore germé dans l'esprit des vieilles filles de Pont-l'Abbé. J'ai pu me dispenser de boiter, pendant quelques jours.

Après la messe, mes cousines se sont arrêtées sous le porche, comme l'avait demandé Mlle de Boënnec. Elles ont serré la main à plusieurs châtelains des environs que je ne connaissais pas encore, entre autres à M. et Mme de Kervo. Mes cousines me présentèrent à leur fille qui a vingt ans; elle a été très aimable pour moi, et m'a invitée à aller la voir. Son frère n'était pas là. Il lui avait parlé de notre rencontre au palais de glace, avec mon tuteur.

Mlle de Boënnec est sortie la dernière, contre son habitude. Elle était accompagnée d'un neveu, un grand garçon qui a l'air doux comme un agneau. Il me regardait en écarquillant ses petits yeux gris. M'aurait-il trouvé l'air "écervelée" comme me le reprochait Mlle Sidonie? Cela me m'étonnerait pas, car il a un aspect tout à fait provincial, antique, bien sanglé dans sa redingote noire, avec ses gants de peau et son melon trop petit pour sa tête un peu forte.

Il nous a accompagnées jusqu'à la maison avec sa tante. Cette dernière a encore chuchoté quelque chose à l'oreille de Mlle Sidonie. Que complotent-elles toutes les deux?

20 décembre

Mlle de Boënnec est venue voir mes cousines lundi. Elle était encore accompagnée de son neveu. Il la suit comme son ombre. Il paraît fort timide, cependant il s'est mis en frais de conversation avec moi. Je lui sais gré de son amabilité, mais le pauvre garçon n'est pas très distrayant. Je m'endormais presque en écoutant ses discours ambigus.

Il s'appelle Casimir de Lanneur. Casimir!! Quel nom vieillot qui cependant s'adapte si bien au genre de personnage! M. Casimir n'a pas la trentaine, mais il a toute la touche d'un vieux garçon. Sa tante le mène comme un toutou.

Mlle de Boënnec nous a invitées à prendre le thé demain. Je demanderai à Katel de me servir une tasse de café très fort avant de partir; cela m'empêchera de m'endormir pendant les discours du pauvre Casimir.

21 décembre

Je sais maintenant en quoi consiste le complot de Mlle de Boënnec et de cousine Sidonie. Il ne s'agissait nullement de M. le Vicaire, mais simplement de ma petite personne! Mlle de Boënnec s'est mis dans la tête de me faire épouser son neveu. Pauvre Casimir!!! Qu'il est loin de réaliser le type du cavalier entrevu dans mon rêve précédent.

J'ai parlé à Katel de ces projets matrimoniaux. Elle a haussé les épaules.

— Mlle de Boënnec a la manie de vouloir marier les jeunes filles, m'a-t-elle répondu. Si elle s'était mise la corde au cou elle-même, elle serait moins enragée pour la passer aux autres. Ah! croyez-moi, ma petite demoiselle, il faut bien réfléchir avant d'enchaîner sa liberté.

— Rassurez-vous, Katel, m'écriai-je, je n'ai pas l'intention de me marier maintenant. De plus j'ai horreur des mariages combinés. Je n'épouserai qu'un homme que j'aimerai follement, tout comme lorsque j'étais une véritable rose et que j'aimais mon beau cavalier.

Katel me regardait ahurie, ne comprenant rien à ma tirade. Jugeant inutile de lui donner des explications sur mon ancien rêve, je pirouettai sur mes talons et je laissai s'exclamer sur le bonheur d'être si jeune de caractère. Ceci dit à mon adresse.

Conclusion: le pauvre Casimir en sera pour ses frais d'amabilité...

23 décembre

C'est après-demain Noël. Je suis triste en y songeant; je pense avec un amer regret aux joyeux Noël que je passais jadis avec mon père et Miss Eliott. Je sentirai plus douloureusement ma solitude, en ces jours de fête. Qui donc me remplira mon soulier, comme autrefois? Personne. Mes cousines sont très bonnes, mais elles n'ont pas eu d'enfants et ne songent pas à ces petits riens qui font tant de plaisir à la jeunesse. Malgré mes dix-huit ans, j'eusse été contente de trouver encore cette année une surprise dans la cheminée. Mon tuteur a raison: je suis restée bien enfant sous certains rapports.

(A suivre)

Sage-femme bien connue, obtient soulagement

Une dame de l'Alberta emploie les Pilules Dodd pour les Rognons

Mme J. Monvoisin loue hautement le premier remède du Canada pour les Rognons

Sainte-Lina, Alta, 1er février (Spéciale) — "Il y a une quinzaine d'années, je fis une mauvaise chute qui affecta mes rognons. J'avais de brèves douleurs aigues le long des rognons. Par moments elles étaient presque insupportables. Je pris quelques pilules Dodd pour les rognons et dans un jour ou deux elles me soulagèrent grandement." Ce témoignage vient de Mme J. Monvoisin, sage-femme bien connue de cette localité.

La satisfaction que donnent les Pilules Dodd comme remède pour les rognons est indiquée par le grand nombre de gens qui les ont toujours à portée de la main. Ils ont appris que le vrai moyen d'éviter les formes sérieuses des maladies de rognons est de corriger les premiers symptômes.

Les Pilules Dodd pour les Rognons agissent directement sur les rognons. En les cicatrisant et les renforcissant, elles permettent aux rognons d'expulser toutes les impuretés du sang.

$40,000 pour $213

En avril dernier, un jeune homme de la province de Québec demandait et obtenait de la Compagnie d'Assurance-Vie Great-West une police d'assurance-vie sur un système particulièrement populaire — le Contrat de Protection de la Famille.

Six mois après, presque jour pour jour, le jeune homme mourut des suites d'un ulcère de l'estomac et son décès occasionna la première réclamation à la Compagnie en vertu de ce nouveau système d'assurance.

L'assuré n'avait payé qu'une seule prime de $313.00. Or, voici ce qui revient maintenant à sa veuve:

$2,506.00 en argent comptant;

$100.00 par mois, chaque mois, jusqu'au 16 avril 1951;

$10,016.58 comptant, le 21 avril 1951.

A ce total viendra s'ajouter encore l'excédent d'intérêt réalisé: sur la base du taux d'intérêt présentement en vigueur dans la Great-West, cet excédent d'intérêt portera les paiements mensuels à environ $112.00 au lieu de $100.00.

En d'autres termes, entre la date du décès de l'assuré et le 21 avril 1951, une somme totale d'environ $40,000 sera payée à la veuve ou à quelque autre bénéficiaire.

On ne saurait démontrer plus éloquemment la valeur de l'assurance sur la vie.

AU SACRÉ-COEUR

Baptêmes

Le 18 janvier, à l'hôpital: Apollinaire-Damase-Roger, né le 18, enfant de F.-Xavier Fournier et d'Alma Gauthier. Les parrain et marraine furent J.-B. Gauthier et Agnès Gauthier.

Le 31 janvier — Marie-Louise-Aline, enfant du Dr Rodolphe Michaud et d'Yvonne Leverrier. Parrain et marraine, M. et Mme Antoine Desautels, de l'Ontario, représentés par M. et Mme Apollinaire Gauthier. Mlle Marie-Ange Leverrier portait l'enfant.

Parties de cartes

Les Dames de Sainte-Anne ont donné la partie de cartes de dimanche dernier. Remercions immédiatement les organisatrices et de leur dévouement et des recettes qui veulent s'augmenter à mesure que la série des soirées se développe.

Au whist, Mme O. Roy et Mme Gorman, MM. J. Gagnon et N. Carrière remportèrent les prix. Au bridge, Mme M. Gatien et M. G. Bédard arrivent premiers.

Prix d'entrée: Mme A. Provost et M. G. Senécal.

Le tirage pour la rafle aura lieu vendredi après-midi, à l'assemblée des Dames de Sainte-Anne.

Au programme musical: solo de violon par Mlle Y. Sala; chanson par Mme M. Gatien. Mme G.-M. Laflèche accompagna ces deux artistes au piano.

Vive l'harmonie! Vive le dévouement!

• • •

Le 14 février, partie de cartes des enfants de l'école.

WINNIPEG

Cercle Molière

Le 23 janvier, sous la présidence de M. L.-P. Gagnon, une séance des plus intéressantes était offerte aux membres.

Deux duos, chantés par Miles Marie et Ida Boivin: "Les Rivales", de Bordèse, "Sérénades", de Schubert, accompagnés au piano par Mlle Cécile Toupin.

Deux solos de violon par M. Ritagliati, accompagnés au piano par son professeur, M. Frank Simon: "Romance", d'Ambrosio, et "L'Abeille", de Schubert. Ce jeune violoniste a fait de grands progrès et promet beaucoup.

Deux solos de piano par Mlle Marie-Josèphe Mager: "Valcik", de Mokreys, et un encore, réclamé par l'auditoire.

M. Arthur Boutal donna ensuite un court résumé de la carrière d'Edmond Rostand et lut plusieurs extraits de son chef-d'oeuvre, "Cyrano de Bergerac".

Plusieurs croquis furent crayonnés par Mme A. Boutal avec une célérité et une fidélité réellement étonnantes; c'est avec fascination qu'on voyait la feuille blanche s'animer sous la main de l'artiste. Notre ex-président, le Dr Trudel, ainsi que M. L.-P. Gagnon, entre autres, furent pris sur le vif, c'est le cas de le dire.

Pour terminer, on entendit un duo de piano par Miles Alberta Bernier et Marie-Josèphe Mager, "Capricante", de Wachs.

Un vote de remerciements aux artistes qui surent si bien les intéresser, ainsi qu'à l'organisatrice, Mlle I. Benoist, exprima pleinement l'appréciation des membres présents.

Que les absents, après avoir lu le compte rendu d'une soirée aussi agréable, fassent en sorte de ne plus manquer aucune de nos réunions; ils y perdraient.

LE SECRETAIRE.

Il n'y aura pas de grève des tramways

Les employés des tramways de Winnipeg ont accepté un compromis qui leur a été offert par la Compagnie. Ils feront une journée de huit heures du 1er décembre au 30 avril et une journée de sept heures du 1er mai au 30 novembre. Cela équivaut pour eux à une réduction de salaire d'environ 6½% au lieu de 10%. Cet arrangement est bon pour un an.

PETITES NOTES

NOUVELLES DE PARTOUT

De l'avoine de semence pour la Saskatchewan

Régina. — Il faudra que la Saskatchewan achète de 2,500,000 à 3,000,000 de boisseaux d'avoine à semence pour les régions de sécheresse de la province, selon A.-E. Wilson, officier de la commission de secours de la Saskatchewan en charge de l'achat des grains de semence.

On achètera tout ce qu'on pourra en Saskatchewan avant de recourir à l'Alberta. Quant à l'avoine achetée à l'extérieur, on donnera la préférence à celle qui vient de la Rivière-à-la-Paix, parce que c'est une région nouvelle et que l'avoine porte moins d'avoine sauvage et de mauvaises herbes.

Mort du colonel J.-V. Bégin

Atlanta, Géorgie. — Le colonel J.-V. Bégin, officier en retraite de la police fédérale, qui commanda un régiment d'artillerie canadien pendant la guerre, est décédé ici. Il demeurait en cette ville depuis trois ans. Il était au service de la police fédérale en 1914 et s'enrôla cette année-là. Un an après la signature de l'armistice, le régiment qu'il commandait faisait partie de l'armée d'occupation en Allemagne.

Le défunt était le cousin de feu le cardinal Bégin, archevêque de Québec, et était bien connu dans l'Ouest où il avait longtemps servi dans la Police montée. Les funérailles ont eu lieu à Atlanta.

Guillaume d'Allemagne a 73 ans

Berlin. — L'ex-empereur Guillaume II d'Allemagne a 73 ans révolus. La presse nationaliste de Berlin emploie plus d'espace que d'habitude à féliciter "Sa Majesté". Elle déclare que la situation où se trouve l'Allemagne présentement montre que ce pays a plus que jamais besoin de la "main ferme" d'un monarque.

Libre de toute promesse

Londres. — Au cours d'une interview, le secrétaire pour les Dominions, M. J.-H. Thomas, a déclaré que le gouvernement britannique participera à la conférence impériale économique d'Ottawa libre de toute promesse à des gouvernements étrangers.

L'auto et la voie ferrée en Grande-Bretagne

Londres. — D'après des chiffres fournis au ministère du transport, la concurrence du transport automobile fait subir aux chemins de fer britanniques une perte annuelle de $80,000,000.

Les chemins de fer soutiennent que le coût de l'entretien des routes, soit $300,000,000 par an, doit retomber tout entier sur les usagers des routes.

Le général de Castelnau a 80 ans

Paris. — On a fêté à Paris, au commencement de janvier, les quatre-vingts ans du général de Castelnau.

Le général, qui paraît encore plein de vigueur, est l'une des plus grandes, des plus nobles figures de la France actuelle.

On sait quel rôle éminent il a tenu dans l'armée. Chef de l'état-major général au début de la guerre, il a fait toute la campagne dans les postes les plus élevés, la terminant, comme commandant en chef du groupe des armées de l'Est. La guerre terminée, de Castelnau s'est donné à l'action religieuse et sociale. Il est, depuis la fondation, président de la "Fédération nationale catholique".

Le Pape a voulu, à l'occasion de ces fêtes, attribuer au général l'une de ses plus hautes décorations.

Les biens des Jésuites en Espagne

Madrid. — Le gouvernement fait exercer dans tout le pays une rigoureuse surveillance pour empêcher qu'on enlève à l'Etat quoi que ce soit des biens qu'il a confisqués aux Jésuites à la dissolution de leur ordre. Par exemple, à Chamartin, dans la banlieue de Madrid, la surveillance a été si rigoureuse que des écoliers n'ont pas pu emporter d'une école de Jésuites les choses qui leur appartenaient.

Allocution de Pie XI radiodiffusée le 14 février

Rome. — Sa Sainteté le Pape Pie XI parlera au monde entier de la basilique Saint-Pierre, par le poste HVJ de la Cité Vaticane, à la messe solennelle du premier dimanche du carême (le 14 février). Il parlera en latin et le choeur de la chapelle Sixtine se fera aussi entendre.

Ce programme sera entendu en Amérique à 6 h. du matin. Les postes de la NBC transmettront cette importante émission.

• • •